

LES BALKANS

ATHENES. — 1 OCTOBRE 1930.

No 1.

NOTRE REVUE

La collaboration des peuples balkaniques entre eux commence à gagner tous les jours du terrain. Il y a quelques années encore, la littérature chauviniste et les articles étroitement nationalistes de la presse prêchaient la haine entre ces peuples. Aujourd'hui, par contre, l'idée d'une entente balkanique, et même d'une fédération balkanique, trouve un écho bienveillant dans tous les pays de la Péninsule. Il est vrai qu'il y a encore sur cette question un grand nombre de sceptiques et que, surtout, les peuples balkaniques ne paraissent pas enchantés du prêche de l'idéal panbalkanique. Pourtant, nous ne doutons pas que ses adeptes, pour le moment, peu nombreux, constituent les précurseurs de l'opinion publique dans les Balkans et que leurs opinions seront vite diffusées, appréciées et, finalement adoptées. Car l'idée de l'entente balkanique n'est pas qu'une belle utopie. Elle ne constitue pas seulement une réaction contre les horreurs et les catastrophes accumulées par les guerres balkaniques et, ensuite, par la conflagration européenne. Au contraire, nous pensons qu'elle constitue une réalité positive, découlant de l'histoire des peuples balkaniques, appuyée par leur composition sociale et psychique et imposée par leurs intérêts économiques.

C'est pour la diffusion de l'idée de

l'entente balkanique que nous éditons la présente Revue. Elle a comme but objectif de cultiver cet idéal et de travailler pour y gagner tout le monde intellectuel des Balkans, qui est, au point de vue spirituel, économique et politique, la classe dirigeante des peuples de la Péninsule.

Nous avons également comme but d'éclairer l'opinion publique européenne sur les événements de ce coin de l'Europe orientale, qui a été jusqu'ici tellement dénigré par les calomnies lancées par ses peuples les uns contre les autres, que l'Occident demeure sous l'impression que les peuples balkaniques sont très en arrière par rapport aux autres peuples d'Europe.

Deux seront les directives de notre Revue. Nous chercherons, dans nos articles, à examiner les liens et intérêts communs entre les peuples balkaniques, à développer les avantages qui peuvent découler de leur collaboration et à discuter sur les moyens les plus efficaces d'organiser cette collaboration. De plus, notre Revue donnera des nouvelles sur la vie politique, intellectuelle et sociale des peuples balkaniques. Nous porterons une attention toute spéciale à la partie économique et commerciale, car nous avons l'opinion que le développement des relations économiques entre les peuples balkaniques créera entre eux des liens qui faciliteront sérieusement leur

collaboration sur le terrain politique. Ainsi le politicien, le diplomate, l'intellectuel, le commerçant, l'homme d'affaires trouveront dans notre Revue des informations utiles, chacun dans sa sphère.

Nous devons cependant dire tout de suite que notre Revue, donnant d'une façon tout-à-fait impartiale des nouvelles sur la situation des Etats balkaniques, évitera soigneusement de s'immiscer par des commentaires dans

des questions de politique purement intérieure de ces Etats.

Notre mission n'est pas sans difficultés, mais nous nous basons sur la collaboration des intellectuels de tous les Etats Balkaniques. Nous comptons également sur la bienveillance de nos lecteurs, à qui nous osons promettre que toutes les lacunes de ce premier numéro seront par la suite rapidement comblées.

L'UNION BALKANIQUE

La Conférence Balkanique a été engendrée par la force des choses. Le 27^e Congrès International de la Paix, n'a fait, par son approbation, que contribuer à propager et à renforcer les efforts qui sont déployés pour sa réalisation.

La stabilisation de la paix, qui, après les désastres de la guerre, est si ardemment désirée par les peuples Balkaniques, fait de leur union une nécessité impérieuse. Il en est de même de la protection et du développement de leurs intérêts économiques.

Aussi longtemps qu'elle était poursuivie par la suprématie de l'un de ces peuples sur les autres, l'idée de leur union était impraticable; mais depuis que tous les peuples Balkaniques ont acquis leur liberté; il est fatal qu'au drapeau des Nationalités se substitue celui de leur union. Au fur et à mesure que l'écho de leurs anciens différends s'affaiblit, ils reconnaissent combien ils sont proches, combien leurs intérêts sont communs, et ils sentent la nécessité d'un rapprochement économique, intellectuel et politique, qui mette fin à leurs dissensions antérieures et les unisse dans un effort commun vers la prospérité matérielle et morale.

Les peuples Balkaniques sont effectivement conjoints par plusieurs liens. Leur vie commune sous le même régime politique, pendant des siècles, leurs destinées communes, leurs croisements, la communauté de leur façon de vivre et de pensée, celle de leurs conditions économiques et de leurs intérêts, les poussent inmanquablement vers l'Union.

Le rapprochement économique de nos peuples aurait pour effet d'assurer aux producteurs balkaniques la consommation, en pays balkaniques, de leurs produits respectifs; il leur assurerait de plus, au moyen d'institutions communes, des conditions de placement plus avantageuses pour leurs produits sur les marchés étrangers; il permettrait, en outre, de pousser la différenciation de cultures, de manière à éviter un gaspillage inutile de forces et à obtenir de chaque sol le meilleur rendement possible.

Évidemment pour atteindre à ce but, il serait nécessaire d'arriver à une coopération douanière, qui donnerait la préférence aux produits des pays Balkaniques pour leur importation dans ces mêmes pays, et qui, d'autre part, serait basée sur une politique commercia-

le commune en vue d'assurer des conditions plus favorables à l'importation des produits balkaniques dans les marchés étrangers. Cette coopération douanière nécessitera, naturellement, un traitement de parfaite égalité envers tous les citoyens des pays balkaniques, en ce qui concerne leur établissement et la liberté de travail dans n'importe quel pays des Balkans.

Pour réaliser cette coopération douanière il est nécessaire de prodiguer des efforts méthodiques dans plusieurs sens. La Conférence, qui est sur le point de se réunir à Athènes, a justement pour mission de coordonner ces efforts.

Afin d'éviter tout malentendu, il importe de bien mettre en évidence que l'Union Balkanique ne se propose ni de renverser les Traités existant, ni de supprimer les garanties de paix assurées par le Pacte de la Société des Nations et par le Pacte de Paris. Elle sera conçue dans les cadres et dans l'esprit de la Société des Nations — et éventuellement dans ceux de la Confédération Européenne — et elle assurera la coopération économique, sociale et politique des peuples Balkaniques.

La première Conférence Balkanique s'occupera, plus particulièrement, de l'élaboration des statuts des Conférences prochaines; elle mettra à l'étude les moyens appropriés et les méthodes de travail qu'il faudra adopter, pour résoudre les divers et nombreux problèmes que l'Union soulève et constituera un premier pas vers la réalisation de cette Union.

Il ressort de ce qui précède que la Conférence Balkanique, quoique reposant sur la foi en la nécessité de l'Union Balkanique, a été organisée dans un esprit pratique; il est donc permis d'espérer qu'elle constituera le point de départ pour un travail méthodique, à

l'Union des peuples Balkaniques.

Personne n'ignore qu'un certain nombre de différends sépare encore les Pays Balkaniques; mais le seul moyen de les résoudre rapidement serait celui d'une entente amicale et de la création d'une opinion publique balkanique, qui, dans un avenir pas très reculé, rendrait psychologiquement impossibles les conflits violents entre les peuples Balkaniques, l'application mutuelle des méthodes barbares et désastreuses du passé, et les injustices nationales. Les Conférences balkaniques viennent justement servir cette entente amicale et contribuer à la création d'une opinion publique balkanique. Tous les Gouvernements Balkaniques sont appelés à renforcer l'œuvre des Conférences, tous les hommes d'Etat, tous les facteurs économiques qui s'inspirent de larges conceptions modernes, tous les vrais intellectuels; il en est de même des masses des paysans et des travailleurs, qui ont toujours payé, plus que toute autre classe, en sacrifices, en misères et en fardeaux, les conflits violents et les oppositions intransigeantes.

La grande bâtisse, qui est sur le point d'être élevée, ne sera pas dûe à tel ou tel des peuples Balkaniques en particulier; elle sera l'oeuvre de tous les balkaniques à la fois, et c'est tous à la fois qu'elle entend abriter.

A. PAPANASTASIOU

VIENT DE PARAITRE :

LA REVUE DE DROIT
INTERNATIONAL

Organe de l'Institut Roumain de Droit
International, sous la direction de M.M.
les professeurs N. Titulesco et Dem. Ne-
gulesco.

AUTOUR DE LA 1^{ère} CONFÉRENCE BALKANIQUE

LES RAPPROCHEMENT POLITIQUE DES ETATS BALKANIQUES

La tâche difficile, en même temps que l'insigne honneur, des grands ouvriers aura toujours été de créer en mêlant le rêve à l'action. Plus particulièrement, en politique, sans une belle pensée idéale qui y préside sans cesse, il ne saurait exister d'activité vraiment féconde. Il y a donc tout lieu de croire que nos conférences balkaniques, dont la première sera réunie bientôt, permettront aux peuples de la péninsule d'en recueillir des fruits très précieux, puisque ces réunions s'assignent le grand objectif idéal de l'union harmonieuse, de l'étroite solidarité, de la Confédération.

L'idée de cette union, reprise à travers les cent cinquante dernières années chaque fois que les Balkaniques se sentaient obsédés par un grand projet, irréalisable avec seules les forces nationales de chacun d'eux, renaît aujourd'hui avec une puissance toute particulière et avec un élan qui sera, je crois, finalement irrésistible. C'est que l'idée actuelle de la Confédération est née des souffrances des vingt dernières années, souffrances sans égales par l'intensité et synchroniquement communes aux six nations habitant la péninsule balkanique. De plus, cette idée est sûre de triompher à la longue, parce qu'elle correspond à la tendance actuelle des peuples vers des agglomérations politiques et économiques de plus en plus vastes, vers leur groupement en collectivités de plus en plus étendues. Les Balkans ne sauraient échapper au jeu de cette loi du XX^e siècle.

Nous traversons cependant, à l'heure actuelle, une de ces périodes qu'on est convenu d'appeler des périodes de transition. La grande guerre, en effet, avec les épreuves atroces qu'elle a comportées et avec les bouleversements économiques et sociaux dont elle fut la source, constitue une espèce de

placablement son chemin. Mais, comme toute révolution, celle-ci aussi n'a pu, du jour au lendemain, annihiler complètement le passé, même ces éléments du passé déjà unanimement reconnus comme malsains et catastrophiques. Il faudra un certain temps pour que ces restes de jadis soient à leur tour, éliminés. Pour le moment, ils demeurent à l'état de facteurs réels dont on doit tenir compte. On construirait dans les nuages, si l'on en faisait abstraction. Plus même : Pour les mieux étouffer un jour, il faut maintenant les étreindre, les serrer de près. Nous devons aujourd'hui composer avec eux, pour mieux nous y opposer par la suite.

Ce sera là l'oeuvre des Conférences Balkaniques. Et avant que nous ne signalions ces facteurs hostiles que nous ne saurions méconnaître, nous devons, je crois, à la lumière de ces considérations, nous bien pénétrer de tout ce qu'il nous faudra comme prudence, comme souplesse adroite et comme tact politique pour ne pas heurter de front ces obstacles, pour réaliser la résorption de ces abcès héréditaires et pour éviter de leur donner une force nouvelle, — ce qui serait le cas si nous offrions l'impression d'ignorer le terrain réel, sur lequel et grâce auquel ces abcès se sont formés. Ces facteurs du passé reposent en effet, sur des préjugés, difficilement déracinables et sur la longue pratique de certaines méthodes politiques que, souvent, même les événements de l'après-guerre font semblant, avec une féroce ironie, de justifier. Ces facteurs demeurent aussi, d'autre part, par suite du rythme inégal, souvent même dissemblable, avec lequel certains pays de l'Europe ont évolué ces dernières années.

Quels sont ces facteurs, légués par l'avant-guerre ? Nous les connaissons tous :

grande révolution mondiale qui fera im-

survivance, parfois même la recrudescence du nationalisme, la répugnance de certains Gouvernements pour le recours obligatoire à la justice internationale, la persistance des luttes économiques et des barrières douanières, — en un mot le maintien de la frontière, comme notion réelle séparant les Etats au lieu de les unir, justifiant tout ce qui se fait en deçà d'elle en vertu de la suspicion pour ce qui se fait au delà d'elle, de cette frontière qui s'élève encore assez haut pour masquer l'horizon et pour dissimuler l'utilité majeure de la mise en harmonie de l'intérêt national avec l'intérêt international.

Nous serions des aveugles ou des illusionnistes et nous en serions responsables vis-à-vis de ceux que nous représentons, si nous venions nier l'évidence même, à savoir que, dans les Balkans aussi, ces facteurs de l'avant-guerre, et notamment cette idée centrale de la frontière entre Etats, demeurent toujours agissants et très puissants. Ce mur, qui s'élève entre nous, les conférences balkaniques ont sans doute pour but de le ruiner peu à peu. Mais pour ce faire, il nous faudra l'appui moral d'une majorité populaire de plus en plus imposante, qui fortifie dans le sens de nos efforts les gouvernements eux-mêmes. Et pour obtenir l'appui de cette opinion, il nous faudra, malgré toutes les difficultés actuelles et bien que le terrain ne soit pas encore suffisamment préparé, réussir dès la première conférence, c'est à dire dès demain, à faire réaliser dans les Balkans certains progrès dans la voie qui mène à notre but lointain. Or, ces quelques progrès il nous faudra les rechercher, les poursuivre et les cristalliser, en tenant compte de la réalité actuelle.

D'où notre double conclusion de principe: il nous faut des progrès immédiats et ces progrès ne peuvent être obtenus que dans le cadre des possibilités actuelles. En effet, que l'on s'imagine seulement une minute à quels fâcheux commentaires serait livré notre effort, si, au lendemain de la première conférence balkanique, l'horizon poli-

tique des Balkans venait à être obscurci pour une raison quelconque, étrangère à notre activité et sans que, parallèlement nous ayons, pour notre part, fait naître une éclaircie à l'autre bout du ciel: On parlerait de la faillite de notre action, la propagande hostile nous tournerait au ridicule, l'opinion publique de sympathique deviendrait sceptique à notre égard et nous compromettrions l'avenir de notre oeuvre, — tout cela faute d'avoir à présenter quelques résultats palpables, dans le sens de nos idées! Et qu'on ne croie pas que ces résultats, nous pouvons les obtenir hors du cadre de la réalité actuelle! Ainsi, afin d'aboutir à ces premiers progrès, il nous faudra être assez modestes comme ambitieux, pour pouvoir sans difficulté faire adhérer d'emblée à nos vœux aussi bien le public que les gouvernements, alors que, aussi bien l'opinion que les gouvernements sont, encore, à l'heure actuelle hésitants et réservés.

II

Il s'agit donc de discerner tout d'abord, quels sont les principes favorables à notre idéal qui se soient déjà imposés, comme idées morales, dans la péninsule balkanique. Il faut en outre tâcher de capter les idées analogues qui sont à leur tour parmi nous dans l'air, suivant l'expression commune. Et une fois ces principes établis et ces idées captées, il s'agit de les faire développer, dans la voie de nos désirs, de leur faire marquer certains progrès évidents, — dans la mesure où nous sentirons que ces développements et ces progrès seront bien accueillis par l'opinion générale et par les gouvernements.

Parmi les idées déjà mûries dans les Balkans et qui sont en complète harmonie avec notre idéal d'union balkanique, j'en vois surtout quatre: celle de la Société des Nations, celle de la procédure de conciliation pour la solution des différends internationaux, celle de la réunion des Ministres des Affaires Etrangères et celle de la mise de la guerre hors la loi.

En effet, pour ce qui est de la Société des Nations, parmi les six Etats balkaniques, les cinq en sont déjà membres et y ont déjà manifesté leur attachement loyal et sincère. Seule la Turquie n'est pas encore allée à Genève. Mais dans l'opinion turque elle-même, l'idée de la Société des Nations gagne tous les jours du terrain. Des organes de la Société des Nations ont depuis des années exercé des fonctions internationales pour l'application de traités intéressant au premier chef la Turquie. D'autre part, il vient de se créer à Angora un nouveau parti politique qui inscrit au fronton de son programme l'entrée de la Turquie dans la Société des Nations. Il nous appartient donc, je crois, — et avant tout autre effort — de porter notre attention dans cette direction et d'encourager le courant qui porte nos amis Turcs vers Genève. Nous contribuerons ainsi au triomphe de l'universalité balkanique de la Société des Nations. Et il est évident que, ce résultat une fois obtenu, nous pourrions à juste titre non seulement nous féliciter d'y avoir contribué, mais aussi considérer le terrain balkanique comme beaucoup plus uniforme et plus nivelé, afin que nous puissions, là-dessus, commencer à bâtir quelque chose de positif et de solide. En effet, nous serons dès lors autorisés à rechercher dans quel sens nous devons exploiter, en faveur de la paix et de l'union, ce titre commun que tous les six Etats balkaniques posséderont, désormais : le titre de membres de la Société des Nations. Et c'est ici que doit, je crois, intervenir, dans le cadre de nos préoccupations, notre souci de faire développer, en harmonie avec l'organisme de Genève, la prédilection également unanime que tous les Etats balkaniques manifestent depuis quelques années pour la procédure de conciliation, comme moyen de solution des différends internationaux.

Qu'on note bien, à cet égard, que je ne parle pas d'arbitrage obligatoire. En effet, si l'arbitrage obligatoire a fait, lui aussi, ces derniers temps, des progrès très sensi-

bles dans la politique internationale des Balkans, mais il est évident que cette institution n'a pas encore triomphé, dans l'atmosphère balkanique, de toutes les réserves, hésitations ou appréhensions qu'ailleurs aussi elle soulève. On a souvent établi, dans les traités balkaniques, le recours à l'arbitrage, plusieurs Etats balkaniques ont adhéré même à l'article 36 de l'Acte de La Haye prévoyant le recours pour tous les différends, mais il est tout aussi fréquent qu'en signant des traités d'amitié, des Etats balkaniques tiennent encore à ne pas soumettre à l'arbitrage des questions politiques ou des questions touchant à leur prestige national. Nous n'avons sans toute pas besoin de souligner combien nous déplorons ces exceptions et ces réserves. Mais puisqu'elles existent et qu'elles correspondent certainement à un état d'esprit positif, tenons-en compte et essayons de contourner, plutôt que de briser l'obstacle. Or, la voie qui nous est offerte à cet égard est je crois celle que nous présente la procédure de la conciliation, — celle-ci unanimement admise dans les Balkans.

Nous pouvons d'ailleurs nous engager d'autant plus facilement dans cette voie, qu'il est aisé de relier étroitement le statut de la conciliation avec nos devoirs et nos possibilités de membres de la Société des Nations. Quels sont en effet les différends interbalkaniques qui sont soustraits le plus souvent à l'arbitrage ? Les différends politiques. C'est à ceux-là que la procédure de conciliation devra être sans réserve appliquée. Mais dans l'état actuel des choses, la procédure de conciliation, comme moyen de solution des différends politiques entre Etats balkaniques, se heurte souvent à l'impossibilité de trouver le ou les conciliateurs assez impartiaux et assez qualifiés en même temps pour émettre un avis autorisé et pour exercer par leur prestige, la pression morale nécessaire afin que leur avis soit respecté.

Il est vrai, que, dans cet ordre d'idées, je prévois une objection. Mais me dira-t-on, le Pacte de la S. d. N. prévoit le cas, et le Con-

seil de la S. d. N. aussi bien que l'Assemblée peuvent être, tout le monde le sait, saisis des différends éventuels qui nous préoccupent. Certes. Mais qui ignore aussi, combien il est considéré comme provocant de saisir l'Assemblée de Genève d'un différend politique? L'idéal de la conciliation gagnerait au contraire, à mon avis, si cette mission conciliatrice était exercée par les Etats balkaniques eux-mêmes, sans l'étalage de publicité et sans l'intervention politique des Grandes Puissances, que comporte le recours au Conseil. L'amour-propre des parties en cause serait, de cette manière, sauvegardé davantage; l'intérêt balkanique serait seul pris en considération, dans le cadre naturellement de l'esprit de paix international. Et nous ne serions pas, nous autres Balkaniques, devant ce dilemme: de nous voir jugés soit par les Grandes Puissances statuant d'après les intérêts politiques qu'elles ont dans les Balkans, soit par des Puissances non européennes ignorant tout de nos questions.

Mais quelle serait, en ce cas, l'autorité suprême qui assumerait la tâche de la conciliation? J'estime qu'une fois tous les six Etats Balkaniques devenus membres de la S. d. N., ils pourraient d'un commun accord, demander que, par un mandat du Conseil de Genève, soit créée dans les Balkans une section et un Comité balkaniques. La section balkanique aurait pour mission, de recueillir par la voie officielle et par toute autre voie autorisée qu'elle jugerait utile, tous les renseignements sur les affaires balkaniques en cours, et notamment, bien entendu, sur les différends interbalkaniques. Quant au Comité balkanique, il serait composé des Présidents respectifs des plus hauts Tribunaux des six Etats balkaniques il pourrait s'adjoindre des conseillers techniques, suivant la nature de l'affaire qu'il aurait à apprécier, et il émettrait sur un différend, un avis autorisé :

a) soit sur la demande des intéressés;

b) soit sur la demande de l'une seule des

parties intéressées;

c) soit sur la demande de trois Gouvernements balkaniques parmi les non-intéressés, mais qui se soucieraient d'éviter que les rapports de leurs voisins soient envenimés;

d) soit enfin sur la demande du Conseil de la S. d. N., qui serait très heureux, chaque fois qu'il serait saisi d'un différend interbalkanique, de se décharger de cette mission sur une autorité plus compétente que lui.

Et cet avis du Comité balkanique aurait soit la valeur d'un simple verdict moral et le Conseil pourrait exercer toute son influence pour le faire prévaloir auprès des Gouvernements intéressés, soit une valeur, bien plus grande encore pour le cas où le Conseil en endosserait la responsabilité.

En tout cas, de cette manière, la procédure de conciliation pour les différends interbalkaniques trouverait son organe tout indiqué. Si bien, que pour rendre cette institution aussi efficace que possible, il ne nous resterait qu'à exprimer le vœu que tous les Etats balkaniques se hâtent de se relier entre eux par des traités de conciliation, afin que le recours au Comité balkanique soit plus physiologique — et que dans tous les traités de conciliation déjà conclus ou à conclure une clause spéciale soit ajoutée, déterminant le recours, pour la solution conciliante du différend, à ce même Comité.

III

Une autre méthode d'entente internationale qui est, depuis quelques années, pratiquée avec succès et dont je crois que nous pourrions utilement souhaiter l'application dans la pratique des affaires balkaniques, est celle qui consiste dans la réunion périodique des Ministres des Affaires Etrangères, dont la rencontre multiplie les contacts directs et facilite l'accord entre les Gouvernements et les peuples. Nul n'ignore que, dans les faits, c'est là la plus grande utilité que présentent les Assemblées annuelles de la S. d. N. La coutume de la présence à Ge-

nève, chaque mois de Septembre, de tous les Ministres des Affaires Etrangères des Etats européens, a même incité M. Briand à les ériger, pour ainsi dire, en un Conseil Européen, celui-là qui fut saisi l'année dernière de sa proposition sur l'Union Confédérale de l'Europe et qui cette année a discuté ce grave problème. Je rappellerai enfin que les pays de la Petite Entente ont également pratiqué cette méthode, leurs Ministres des Affaires Etrangères se réunissant tous les trois mois, sur un point du territoire yougoslave, roumain ou tchéquoslovaque, pour échanger leurs vues sur les affaires internationales intéressant leur pays. Et l'on sait les bons résultats que toutes ces rencontres ne manquent de comporter.

Or, j'estime que l'atmosphère balkanique à son tour est déjà mûre pour permettre que les Ministres des Affaires Etrangères balkaniques se rencontrent, eux aussi, utilement deux ou trois fois par an, pour tâcher d'accorder les intérêts et de relier les liens de leurs pays. Notre conférence balkanique serait il me semble, parfaitement autorisée à émettre un voeu formel dans ce sens: nous pourrions même spécifier que ces rencontres pourraient se faire trois fois par an, au début de chaque septembre à Genève, avant la réunion de l'Assemblée de la S. d. N. et au début de janvier et de mai à tour de rôle dans une des villes des pays balkaniques. Le programme des questions qui y seraient discutées serait établi d'avance entre les chancelleries. Et même, en dehors du programme officiel, il est évident que plusieurs questions seraient traitées dans un esprit bienfaisant et que la prise de contact direct entre les Ministres, entre leurs services et même entre les journalistes balkaniques qui observeraient ces réunions, faciliterait considérablement le progrès de l'Entente balkanique.

C'est de ces rencontres périodiques qu'avec l'aide aussi de nos Conférences non officielles — qui pourraient se tenir simultanément avec la réunion des Ministres du mois de Mai ou du mois de Janvier et dans

la même ville — que nous devons, je crois, attendre le lent acheminement des pays balkaniques vers l'Union et la Confédération. Surtout qu'en attendant, si notre autre voeu était exaucé, la plupart des différends interbalkaniques auraient trouvé leur solution, grâce au Comité balkanique de conciliation précité. Ainsi, les Ministres auraient beaucoup moins, lors de leurs rencontres, à s'occuper du règlement des conflits et beaucoup plus de temps à consacrer au travail constructeur par lequel il s'agit d'établir le statut futur des Balkans.

Et dès lors, une question se pose. Ne serait-il pas à souhaiter que, si le principe des rencontres ministérielles était admis, une des premières questions dont les Ministres pourraient s'occuper pourrait être celle d'un Locarno balkanique? Je serais, pour ma part, d'autant plus autorisé à le penser, que, voici déjà cinq ans, en août 1925, j'ai proposé à M. Rentis, alors Ministre des Affaires Etrangères de Grèce, l'initiative d'un projet qui consisterait à proposer à tous les Etats balkaniques de garantir réciproquement leur sécurité sur la base du maintien de leur intégrité territoriale et du respect de leur souveraineté nationale, telles que, l'une et l'autre, les traités en vigueur les ont précisées. Le projet ajoutait que tout litige séparant ou venant à séparer ces Etats serait obligatoirement soumis à l'arbitrage, dont la forme dépendrait de la nature — juridique ou politique — de la controverse, mais dont l'action se produirait en tous cas dans le cadre et dans l'esprit du pacte de la S. d. N.

Reprenons aujourd'hui ce projet. Mais puisque nous avons déjà écarté comme non encore mûr l'établissement de l'arbitrage général et obligatoire; puisque nous l'avons provisoirement remplacé, ainsi qu'il a été précisé plus haut, par la procédure de la conciliation, puisque, d'autre part, il serait peut-être inopportun de soulever aujourd'hui même la garantie réciproque de l'intégrité territoriale respective des Etats balkaniques, — arrêtons-nous, parmi les idées

du projet de 1925, à celle surtout d'entre elles qui ne donnerait lieu, je crois, à la moindre contestation: l'idée de la garantie de la paix balkanique.

Sans doute, cette paix est déjà garantie. Elle l'est par les traités de paix, par le pacte de la S. d. N., par le pacte Kellogg, par certains pactes d'amitié reliant bilatéralement plusieurs Etats balkaniques (Yougoslavie et Roumanie, Yougoslavie et Turquie, Bulgarie et Turquie, Grèce et Roumanie, Grèce et Yougoslavie, demain probablement Grèce et Turquie). A toutes ces conventions, y aurait-il utilité à venir en ajouter une autre ?

Je le crois, parce que chacun des traités ou pactes déjà en vigueur, présente des désavantages, des lacunes ou des fissures par lesquelles la guerre peut facilement glisser. Les traités de paix ont, de l'avis des Etats vaincus dans la grande guerre, le désavantage de leur avoir été imposés. Le pacte de Genève présente des fissures nombreuses, d'où la guerre peut jaillir et que tous les bons Européens ont depuis dix ans dénoncées et essayé de combler. Le pacte Kellogg offre l'immense lacune que constitue l'absence de toute sanction contre l'Etat qui se serait mis hors la loi. Enfin les pactes à deux déjà conclus entre les Etats balkaniques ne comportent également aucune garantie positive et matérielle et n'ont pas, non plus, étendu leur réseau sur les relations entre tous les pays balkaniques.

En ne s'arrêtant donc qu'à l'idée de la garantie de la paix, il s'agirait aujourd'hui de suggérer un traité, qui serait bien entendu spontanément conclu par les six Etats balkaniques et qui présenterait ce triple caractère :

1) d'engager simultanément tous les six Etats balkaniques.

2) de mettre la guerre hors la loi, pour tous les cas où elle servirait comme instrument de politique nationale (tout comme le pacte Kellogg).

garantie matérielle des cinq autres Etats balkaniques.

Ainsi il ne resterait qu'à déterminer l'autorité qui aurait à préciser qui est l'agresseur. Or, il me semble que cette autorité ne pourrait être exercée que par le Comité Balkanique précité, dont les membres pourraient facilement dans les 48 h. venir, le cas échéant, sur les lieux procéder à l'enquête nécessaire.

Je crois avoir assez nettement justifié mes suggestions et celles-ci sont, je pense, assez modérées dans la voie de la Confédération balkanique, pour que j'aie besoin de préciser davantage ma pensée. Je me bornerai donc à exprimer le ferme espoir qu'elles rallient tous les suffrages de la fère Conférence Balkanique.

LEON MACCAS
Député d'Athènes

2^e MILLE

C. EVELPIDI

LES ETATS BALKANIQUES

Etude comparée
politique, sociale, économique et
financière.



Rousseau et C^o, éditeurs
14 Rue Soufflot et Rue Toullier 13
PARIS (V^e)
1930

LES DONNÉES ÉCONOMIQUES POUR UNE UNION BALKANIQUE

La constitution d'une union politique des Etats Balkaniques, fruit de leur communauté de traditions, de destinées et d'intérêts, idéal ayant autrefois excité l'inspiration des poètes, entre aujourd'hui, grâce au réalisme des hommes d'Etat, dans le cercle des questions politiques.

La Conférence, qui réunit à Athènes, sous les auspices les plus enthousiastes, les six Etats balkaniques, prouve que la question est engagée dans la voie des réalités. Le grand capitalisme a suffisamment exploité les Etats prolétaires des Balkans. Leur union s'impose plus que jamais à cette époque d'après rivalités d'après-guerre.

Ce n'est pas seulement la communauté psychologique de traditions, de souvenirs et de destinées qui unit ces pays mais aussi celle de leurs conditions géographiques et économiques; ils n'ont pas entre eux les rivalités qui séparent les autres pays. Une division naturelle de travail, dans la variété des cultures qui s'étendent du Danube à la Crète, les appelle à collaborer en se complétant. La Roumanie, la Turquie, la Bulgarie et la Yougoslavie, par les céréales et le bétail, la Grèce par les produits d'horticulture, les fruits frais ou secs et l'huile, la Yougoslavie, la Roumanie et l'Albanie par le bois et les produits forestiers, ces pays se complètent les uns les autres en produits naturels. De plus les métaux et les marbres de la Grèce, les produits minéraux et les pétroles de la Roumanie complètent la provision de ces pays en matières premières. La Grèce enfin — l'industriel et le marin de la Péninsule — dessert l'hinterland des pays voisins. L'union politique des pays de Balkan se trouve donc assurée par une répartition naturelle autant qu'économique et technique des dits produits, par les débouchés qui pourraient respectivement être ménagés

certain nombre de produits communs, comme par exemple le tabac.

Jetons un coup d'oeil sur les données statistiques qui déterminent le degré d'interdépendance des pays Balkaniques. C'est sur ces éléments qu'on pourra asseoir une collaboration économique de ces pays dans les cadres d'une coopération et d'une union politiques.

La balance commerciale de ces pays présente dans ses lignes générales le tableau suivant: (1)

Moyenne des années 1926 à 1928

| Importation | Exportation |
|----------------------------|---------------------------|
| A Albanie 27,3 | 12,6 millions de frs. or. |
| B Bulgarie 6,477 | 6,159 millions de leva |
| C Grèce 11,698 | 5,916 millions de dracmes |
| D Roumanie 34,236 | 34,318 millions de lei |
| E Yougoslavie 7,582 | 6,921 mill. de dinars (2) |

Il ressort de ces chiffres que, parmi les Etats Balkaniques, ce sont en premier lieu l'Albanie et la Grèce et, à un moindre degré, la Yougoslavie et la Bulgarie qui présentent une balance passive. Exprimé en dollars, le volume total du commerce balkanique (Statistique 1927) présente les chiffres suivants :

| Importation | Exportation |
|-------------------------------------|---------------------|
| <i>Roumanie</i> 201.808.138 Dollars | 227.614.084 Dollars |
| <i>Yougoslavie</i> 128.348.013 | 112.738.690 » |
| <i>Grèce</i> 165.992.859 | 80.183.373 » |
| <i>Bulgarie</i> 44.343.218 | 47.747.396 » |
| <i>Albanie</i> 4.762.370 | 2.143.677 » |

Il s'en suit que, dans l'ordre de la valeur totale de leur commerce, la Roumanie occupe le premier rang, la Grèce avec la Yougoslavie le second; suivent la Bulgarie et l'Albanie. Si l'on tient compte de la popula-

(1) Sur la base de l'Annuaire Statistique International (1929) de la Société des Nations, tableau N° 86 p 145.

(2) La Turquie n'a pas été comprise dans cette

tion que ces échanges desservent respectivement (3), la Grèce semble le plus commercial de ces pays.

Le tableau suivant répartit ce commerce suivant la nature des produits; les exportations de ces pays, d'après M. C. Evelpidi, spécialiste en études balkaniques (4), s'élèvent à :

| Pays | Produits agricoles | Bé. ail | Bois | Métaux minerais | Produits industriels |
|-------------|--------------------|---------|------|-----------------|----------------------|
| Bulgarie | 85.9 | 5.6 | | 1.6 | 5 |
| Grèce | 80.2 | | | 2.2 | 13 |
| Albanie | 78.3 | 8.6 | | | |
| Roumanie | 59.8 | 8 | 11.5 | 20 | 6 |
| Yougoslavie | 53.2 | 16.9 | | 7.5 | 7.6 |

en pourcentages sur l'exportation totale; les importations, figurées également en pourcentages sur le chiffre total, sont les suivantes :

| Pays | Tissus & produits manufacturés | Industrie metallurg. | Matière combustibles | Fer | Denrées alimentaires |
|-------------|--------------------------------|----------------------|----------------------|------|----------------------|
| Albanie | 26.8 | 12.5 | 7.6 | 3.4 | 27 |
| Yougoslavie | 26.1 | 13.7 | 6.7 | 12.3 | 15 |
| Roumanie | 20.7 | 17.6 | 1 | 2.9 | 7 |
| Bulgarie | 15 | 24 | 2.1 | 8.3 | 4.2 |
| Grèce | 10 | 5.6 | 8.8 | 2 | 38.8 |

On voit que les pays balkaniques exportent en premier lieu des produits agricoles, du bétail, du bois et des matières combustibles (pétroles de Roumanie).

La Grèce vient en tête des exportateurs de produits industriels; elle dépasse presque du double la Yougoslavie et plus que du double la Bulgarie et la Roumanie. Les importations de ces pays consistent notamment en produits industriels en matières premières et en denrées alimentaires.

Dans leurs productions agricoles ces pays offrent une variété de cultures en même temps qu'une diversité de rendement, dans la production de produits de même nature. Presque tous produisent du blé avec un rendement qui varie de 11,8 quintaux par hectare en Bulgarie, à 6,7 en Grèce, 9,8 en Roumanie, 14,6 en Yougoslavie, et 6,5 en

Turquie (Production 1928 — 1929) (5). Il en est de même du maïs, dont le rendement est de 7, 9 pour la Bulgarie, 7 pour la Grèce, 7, 9 pour la Yougoslavie, 6, 2 pour la Roumanie, 8, 1 pour la Turquie (6); le rendement du tabac est de 7, 2 en Turquie, 4, 9 en Bulgarie, 6, 3 en Grèce, 5, 6 en Roumanie, 5, 5 en Yougoslavie (7); celui du coton est de 24 en Bulgarie et de 75 en Grèce.

La Grèce est le pays de produits d'horticulture, de fruits, d'olives, d'huiles et de substances oléagineuses; la Roumanie celui de minéraux et surtout de pétrole, sans parler de ses produits agricoles; la Yougoslavie produit le bois et le bétail. Le rôle d'industriel dans les Balkans est dévolu à la Grèce; cela ressort de l'augmentation de la production et de l'exportation de produits industriels, (8) ainsi que de la proportion de sa population industrielle, comparée au chiffre total de sa population. (9)

Tels sont, dans leurs lignes générales, les échanges internationaux des pays balkaniques dans l'économie mondiale. Leurs relations interbalkaniques présentent le tableau suivant, en Dollars :

Albanie. Sur une importation totale (1927) de 4.767.370 Dollars, l'Albanie en importe 39.000 de Roumanie, 243.000 de Yougoslavie, 232.000 de Grèce, 432.000 d'Europe Centrale et 3.502.000 d'Europe occidentale (notamment d'Italie).

Sur le chiffre total de ses exportations, s'élevant à 2.143.077 Dollars, elle en exporte 31.000 en Yougoslavie, 329.000 en Grèce, 13.000 en Europe centrale et 1.235.000 en Europe occidentale (pour la plupart en Italie).

(5) Annuaire etc. tableau N° 14, p. 63. — Pour les pays voisins des Balkans le rendement est de que. o.c.

(6) V. o. c. tableau N° 20 p. 71. Le rendement en Hongrie est de 11. 9.

(7) V. o. c. tableau N° 31 p. 84.

(8) V. o. c. tableau N° 88 p. 145.

(9) La population industrielle, en Grèce, atteint 15. 7% de la population totale; en Bulgarie

(3) Albanie (recen. 1927) 834.000 h.; Bulgarie (recen. 1929) 5.829.000 h.; Grèce (recen. 1928) 6.249.000 h.; Roumanie (recen. 1928) 17.905.000 h.; Yougoslavie (recen. 1928) 13.290.000h. (Annuaire statistique S. d. N., tableau N° 2, p. 22).

(4) V. son récent ouvrage «Les Etats Balkaniques» p. 293. — V. aussi «Annuaire statistique In-

Bulgarie. Chiffre total de l'importation (1927) : 44.343.281 Dollars. De Roumanie 2.383.000, de Yougoslavie 272.000, de Grèce 675.000. D'Europe centrale 18.625.000, d'Europe Occidentale 17.560.000. Chiffre total de l'exportation (1927) 47.747.396 Dollars, dont 192.000 en Roumanie, 173.000 en Yougoslavie, 675.000 en Grèce, 23.192.000 en Europe centrale et 19.099.000 en Europe occidentale.

Grèce. Chiffre total de l'importation (1927) : 165.992.859 Dollars, dont 12.272.000 de Roumanie, 11.954.000 de Yougoslavie, 675.000 de Bulgarie, 329.000 d'Albanie, 21.313.000 d'Europe centrale et 55.394.000 d'Europe occidentale.

Chiffre total de l'exportation (1927) 80.183.378 Dollars, dont 1.722.000 en Roumanie, 1.802.000 en Yougoslavie, 675.000 en Bulgarie, 232.000 en Albanie, 19.678.000 en Europe centrale et 44.063.000 en Europe occidentale.

Le commerce interbalkanique de la Grèce présente en moyenne, pour les années 1927 - 1929, le tableau suivant en drachmes : (10)

| | | |
|---------------------|----------------|----------|
| Importation totale: | 12.762.200.000 | drachmes |
| » de Bulgarie | 316.230.000 | » |
| » de Yougoslavie | 768.257.000 | » |
| » de Roumanie | 871.552.660 | » |
| » de Turquie | 289.190.000 | » (11) |

(total de ces quatre pays : 2.245.230.200 drachmes); des E. U. A. et du Canada : 2.694.559.300 drs; d'Angleterre : 1.722.714.300; d'Allemagne : 1.085.397.000; de France: 913.000.000; d'Italie : 739.363.000, d'Europe centrale (Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie, Suisse(12)) : 1.460.831.(13)

(10) Sur la base des données fournies par le service de statistique générale de Grèce, années 1927, 1928, 1929.

(11) L'Albanie ne figure pas dans la statistique générale.

(12) La Pologne ne figure pas dans cette statistique.

(13) Les recettes douanières de la Grèce se sont élevées, pendant les trois années 1927-1929, en moyenne à drachmes 2.535.438.000, sur une importation totale de 12.762.200.000, dont le 1/6 pro-

Exportation totale (moyenne des années 1927 - 1929) Drachmes : 6.434.897.000, dont 29.236.333 en Bulgarie, 38.682.666 en Serbie, 68.431.000 en Roumanie, 27.281.666 en Turquie, soit drachmes 163.631.665 pour ces 4 pays réunis; en Allemagne 1.509.144.000, Aux E. U. A. 1.227.437.000, en Italie 197.436.000 et en Angleterre 775.280.

Yougoslavie. Sur une importation totale de Dollars 128.348.013 (1927), la Yougoslavie importe de Roumanie 4.830.000 Dollars, de Grèce 1.802.000, de Bulgarie 173.000, d'Albanie 31.000, d'Europe Centrale (Allemagne, Autriche, Tchécoslovaquie) 74.858.000 et d'Europe Occidentale 35.484.000, dont la moitié d'Italie.

Sur une exportation totale de Dollars 112.738.696, elle en exporte 602.000 en Roumanie, 11.954.000 en Grèce, 272.000 en Bulgarie, 243.000 en Albanie, 59.447.000 en Europe centrale (la moitié en Autriche) et 33.386.000 en Europe occidentale (28.066.000, en Italie).

Roumanie. Chiffre total de l'importation (1927) Dollars 301.208.138, dont 1.722.000 de Grèce, 602.000 de Yougoslavie, 192.000 de Bulgarie, 124.947.000 d'Europe centrale (dont 46.354.000 d'Allemagne, 27.002.000 d'Autriche et 28.892 de Tchécoslovaquie), d'Europe Occidentale 58.705.000.

Sur un chiffre total d'exportation s'élevant (1927) à 227.614.000 Dollars, elle en exporte 12.273.000 en Grèce, 4.836.000 en Serbie, 2.389.000 en Bulgarie, 39.000 en Albanie; 113.641.000 en Europe centrale et 50.616 en Europe occidentale.

Il ressort de ce qui précède que les rapports du commerce interbalkanique avec le commerce international de ces pays sont les suivants :

L'Albanie importe des pays balkaniques 11 % du chiffre total de ses importations. Elle y exporte 16 % du chiffre total de ses exportations; la Bulgarie 9 % de ses importations et 2,5 % de ses exportations; la Grèce 15 % et 5,5 %, la Yougoslavie 5 % et 11 % et la Roumanie 1,3 % et 9 %.

De ces chiffres, l'Albanie d'abord et

Grèce ensuite ont les plus gros chiffres de commerce interbalkanique; la Roumanie vient en dernier lieu.

L'Albanie, qui, en matière de produits agricoles se suffit à elle-même, importe notamment des articles industriels, dont elle se procure la majeure partie en Italie (sur un total d'importations s'élevant à 4.762.370 dollars (1927) les importations d'Italie couvrent plus de la moitié, à savoir 2.974.000 Dollars). La Grèce, dont les importations en produits agricoles et en bétail, atteignent 4.438.223.000 Drachmes (moyenne des années 1927 - 1929), en importe des pays balkaniques, (y compris la Turquie, et l'Albanie exceptée) 931.009.000; la plus grande partie de ces produits, presque la moitié du chiffre total et surtout le blé, est importé d'Amérique. Ses importations de bois s'élèvent à 581.024.000 Drachmes annuellement, dont plus de la moitié (Drs. 390.694.000) est importée de Yougoslavie et de Roumanie; quant au minerai et au pétrole, sur un chiffre d'importations annuelles s'élevant à Drs. 1.312.870.000, elle en importe 531.479.000 de Roumanie.

Ses exportations de produits industriels en pays balkaniques atteignent le chiffre de 26.969.000 Drs., sur un total d'exportation de produits industriels de 157.291.000 Drs.; en outre, la cinquième partie de son exportation d'huile et de produits oléagineux, la centième partie de son exportation de boissons et de vins et la moitié de son exportation de fruits d'hesperidées sont également exportés en pays balkaniques.

La Bulgarie, dont 75 % de l'importation totale consiste en produits industriels (par opposition à la Grèce dont l'importation de produits industriels n'atteint que 34 % du total) (14) n'importe de Grèce que 0,15 % de ces produits, le reste de son importation de Grèce étant couverte de produits d'horticulture; la majeure partie de son importation de produits industriels provient de l'Europe centrale, en premier lieu, et en second lieu de l'Europe occidentale.

La Yougoslavie exporte dans les Balkans

13.071.000 Dollars (c'est-à-dire 11 % de son exportation totale); 11.959.000 de ce chiffre est exportée en Grèce, dont elle importe 1.802.000 (sur un total de 6.836.000); 35 % de son importation de Grèce consiste en produits industriels.

La Roumanie, qui importe de Grèce 1.722.000 Dollars, c'est-à-dire plus de la moitié de ses importations balkaniques, en produits d'horticulture et en huiles, exporte en Grèce les 2/3 de ses exportations en pays balkaniques, notamment en pétrole.

L'importation de Grèce en Turquie consiste, pour les 5/6, en produits d'horticulture et le reste en produits industriels.

Telles sont les données économiques fournies par les échanges interbalkaniques.

Il s'en suit :

1° Que les Etats Balkaniques sont producteurs de produits communs (tabac), exportés et consommés en grande partie hors de la Péninsule. Le nombre même de ces producteurs, qui s'opposent en concurrents, leur impose fatalement la nécessité de collaborer pour le maintien de leurs prix sur le marché extérieur. Ces pays possèdent les meilleures qualités de tabac; s'ils s'accorderaient pour constituer une Union commerciale, ils pourraient non seulement obtenir des prix meilleurs mais aussi s'assurer des conditions de placement plus satisfaisantes; (des Institutions balkaniques communes, agricoles et techniques, pour la manipulation du tabac, des bureaux de publicité commune, des agences communes des conditions de vente communes une organisation du Credit agricole et commercial) tous ces moyens contribueraient sûrement à réduire considérablement le coût de production et à augmenter les revenus des masses des producteurs dans les Balkans.

Agissant dans un esprit de collaboration ces pays pourraient obtenir, des conditions meilleures non seulement pour l'écoule-

ment des leurs produits respectifs, mais aussi pour l'achat, en d'autres pays, de marchandises dont ils sont eux-même dépourvus (matières premières).

2° Que les Etats Balkaniques sont producteurs de produits variant, suivant le climat et le sol, (produits agricoles) et suivant les ressources techniques et les conditions géographiques et économiques, (produits industriels). C'est donc, en quelque sorte, une division de travail naturelle qui pousse ces pays à collaborer. On sait combien la division du travail augmente sa productivité. La production d'un même produit (avec un rendement différent) là où la division naturelle du travail imposerait une production d'un autre genre, constitue un gaspillage de forces, un amoindrissement du revenu national et du pouvoir d'achat des consommateurs de ces pays. Seule une division poussée rend possible la baisse du coût de la vie (15). Si nos pays ont suivi jusqu'ici la voie opposée, s'ils ont pratiqué un nationalisme économique, une politique de protectionisme rigoureux, s'ils persistent encore dans la production de produits qui ne sont compatibles ni avec leurs ressources naturelles ni avec leurs moyens techniques, il faut en rechercher la cause dans leur politique de rivalité, dans leur intolérance, dans leur crainte pour la sécurité du lendemain. Leur Union politique permettra le plein développement de la division du travail et de son action bienfaisante. L'intensification et la différenciation de leurs échanges aura pour effet d'augmenter la productivité du travail national et de faciliter le placement des produits. Voici la Roumanie avec son pétrole, la Grèce, port commun de la Péninsule, avec ses ressources techniques et sa population industrielle (proportionnellement double de celle des autres pays balkaniques) voici la Bulgarie et la Yougosla-

(15) C'est du retour à cette division que Cassel espérait l'amélioration de l'Economie Internationale, lors de la Conférence économique internationale de Genève (1927). V. Cassel: Les ten-

vie avec leurs céréales et leur bétail, la Grèce, avec ses produits horticoles; elles suffisent à assurer le processus normal de l'économie balkanique, qui, organisée de la sorte, pourra rechercher, dans de nouvelles conditions, les capitaux nécessaires et les matières premières, auprès du marché international. Sans être évidemment, une nécessité absolue, au point de vue de géographie économique, l'Union Balkanique est une nécessité politique, qui ne s'oppose nullement à la situation réciproque des économies Nationales des pays balkaniques et qui peut être organisée en conséquence.

Les Etats Balkaniques, en tant que groupement économique poursuivant le but de l'organisation commune de leur crédit agricole et industriel, de l'amélioration de leurs cultures réciproques, de la différenciation de leurs occupations (agriculture, élevage, industrie, arts et métiers, marine), constitueront la base du groupement politique de ces Etats; grâce à quoi il est permis d'espérer que leurs questions politiques seront conduites à bonne fin, que leur sécurité par rapport aux autres pays sera sauvegardée et leur progrès intellectuel assuré. Ce noyau pacifique, garanti par l'impossibilité même, pour le grand capitalisme, de recourir à des intrigues diplomatiques, militaires ou dynastiques pour aboutir à toute espèce d'exploitations, constituera une contribution importante à l'oeuvre de pacification du monde.

La Conférence, qui est sur le point de se réunir, et les négociations, délibérations et congrès, qui lui feront suite, ne manqueront pas de trouver les solutions pratiques qui conduiront au but poursuivi. Mais, seuls le sentiment de solidarité, l'appel à la collaboration, la résolution de mettre à mort les restes d'un chauvinisme et d'une intolérance, artificiellement nourris jusqu'ici, seule la volonté de Paix, en un mot, assureront un avenir meilleur.

A. D. SIDERIS

Professeur d'Economie Politique

LA PROTECTION DES PRODUITS AGRICOLES DES ETATS BALKANIQUES



Les Etats Balkaniques sont des pays agricoles par excellence.

L'agriculture et l'élevage y occupent 85% de la population travaillante en Turquie, 78 en Roumanie, 76 en Bulgarie, 70 en Yougoslavie et 58 en Grèce. Aussi ces deux branches de la production constituent-elles la plus importante partie de leur revenu national, soit 57,4% en Bulgarie, 56,7 en Albanie, 49,9 en Grèce, 45,2 en Yougoslavie et 37,8 en Roumanie. De plus leurs produits alimentent dans ces pays l'exportation, dont ils représentent 85,9% du total en Bulgarie, 80,2 en Grèce, 78,5 en Turquie, 78,3 en Albanie, 59 en Roumanie et 53,2 en Yougoslavie.

Faut-il noter encore qu'une grande quantité d'articles industriels sont fournis par l'agriculture de ces pays (farine de blé, vin, sucre, huile etc.)? Par contre les Etats Balkaniques importent surtout des produits industriels qui constituent la majeure partie de leurs importations, soit 66,7% en Roumanie, 63,50 en Turquie, 62,30 en Bulgarie, 60,2% en Yougoslavie, 50,85 en Albanie et 20,51 en Grèce. La baisse du prix des produits agricoles a pour conséquence de restreindre les sommes importées par ces Etats pour la vente de leurs produits. Toutefois les prix des produits industriels importés par eux, n'accusent pas la baisse qui frappe les produits agricoles exportés. Il en résulte pour les Etats Balkaniques une aggravation de la crise qui ne peut pas être sans conséquences fâcheuses sur leur économie nationale, sur leurs finances publiques, ainsi que sur la stabilisation récente de leur monnaie.

Si l'on prend donc en considération que la population agricole des Etats Balkaniques est constituée pour la presque totalité par de petits propriétaires établis, en grande partie récemment par les lois agraires, on

se rend compte aisément que la crise agricole aura certainement comme conséquence l'appauvrissement de cette population, l'abaissement de son pouvoir d'achat et d'une façon générale, l'abaissement du niveau de la vie de la classe paysanne.

Car l'agriculture chez nous est assez en retard, au point de vue de l'outillage, comparée surtout avec ses concurrents d'Amérique, et le Crédit agricole ne lui donne pas les possibilités d'une organisation économique rapide en vue d'une production plus rationnelle et d'une meilleure organisation de la vente de ses produits. En dehors des mesures intérieures que les Etats Balkaniques doivent prendre pour parer à la crise agricole (construction de silos et dépôts, extension du warrant agricole, rationalisation de la production etc.). Il y en a d'autres d'un caractère commun que pourraient adopter les Etats Balkaniques. Et tout d'abord ces Etats doivent prendre des mesures pour faciliter l'écoulements de leurs produits dans leurs marchés réciproques.

Actuellement le commerce entre eux constitue 24,29% du commerce extérieur total de la Grèce, 12,39 de la Bulgarie, 10,81 de l'Albanie, 8,21 de la Yougoslavie, 5,28 de la Roumanie et 4,95 de la Turquie.

Il est vrai que les Etats Balkaniques, en tant qu'Etats agricoles ayant en majeure partie une production identique, ne peuvent pas se suffire à leurs besoins réciproques. Toutefois les pays exportateurs de blé trouveront en Grèce un marché tout proche à l'écoulement d'une partie de leur production ainsi que de leur bétail; par contre la Grèce et la Turquie pourraient y vendre une quantité beaucoup plus importante d'olives, d'huile d'olives, de raisin

sec, de primeurs, de coton ou encore leurs dérivés par exemple savon, filets de coton etc. Mais, d'une façon générale le rapprochement économique des pays Balkaniques facilitera l'échange et la consommation des produits agricoles de tous ces Etats dans une quantité bien plus considérable qu'à présent. Ceci sera facilité par une série de mesures protectives, dont bénéficieraient les produits agricoles des Etats Balkaniques. Telles seraient l'adoption d'un traitement douanier préférentiel, comportant un rabais sur le tarif de la nation la plus favorisée, un rabais sur les transports par chemin de fer et la création d'une Banque Interbalkanique qui faciliterait les échanges entre ces pays. Enfin une entente vétérinaire est indispensable pour le transport du bétail d'un pays balkanique à un autre.

Mais pour que les agriculteurs même des pays Balkaniques profitent de ces mesures, il faudrait organiser l'échange direct des produits agricoles entre organisations coopératives agricoles ou du moins l'approvisionnement direct auprès d'elles en ces produits.

Jusqu'à ce que la Banque Interbalkanique puisse être créée, les Banques Agricoles des Pays Balkaniques, institutions d'Etat dans tous ces pays, pourraient aider à cet échange de produits entre coopératives agricoles.

Ainsi que l'a fait remarquer très judicieusement le Ministre des Finances de la Roumanie, M. Mihai Popovici «La situation de chaque nation Européenne, en face du groupement immense de forces économiques réalisé par la nation Américaine, le bloc britannique, ou bien par l'union des républiques Soviétiques, est à tous points comparable à celle des petites entreprises en face des grandes organisations concentrées, mieux outillées, capables donc d'un rendement supérieur de leur production»: Ceci est encore plus évident appliqué aux Etats Balkaniques plus pauvres en outillage économique que les autres Etats de l'Europe.

La coopération économique des pays Balkaniques s'impose donc afin que dans le cadre général des projets de fédéralisation Européenne, ils puissent arranger de leur mieux les intérêts qui leurs sont communs. Une telle coopération est déjà assez avancée entre plusieurs pays industriels sous la forme de grands trust et de cartels.

Mais les pays Balkaniques en tant que pays agricoles ne peuvent laisser à l'initiative privée le soin d'une action de solidarité des intérêts communs. Par sa nature même, la production agricole des pays Balkaniques est incapable de s'engager sur une pareille voie. Elle est trop éparpillée en petites exploitations paysannes et ces producteurs de chaque pays en particulier sont trop peu organisés pour pouvoir se présenter au titre d'unités nationales dans leurs rapports avec d'autres pays. Voilà pourquoi l'Etat doit prendre l'initiative d'une entente et d'une organisation agricole interbalkanique.

L'unité économique des Etats Balkaniques formerait un bloc de 57 millions d'âmes, représentant une force respectable, tant par leur puissance productive que par leur capacité de consommation. Cette union est facilitée par la structure économique à peu près identique des Etats Balkaniques ainsi que par le même niveau d'évolution économique où ces Etats se trouvent. Cette unité des Etats Balkaniques pourrait prendre des mesures communes pour la protection de leurs produits agricoles. Une entente économique des Etats Balkaniques amènerait non la concurrence, mais la vente concertée des produits agricoles de ces pays. C'est ainsi que la Roumanie, la Yougoslavie et la Bulgarie pourraient s'entendre pour la vente concertée de leurs céréales, la Turquie, la Bulgarie et la Grèce pour l'huile d'olives et le raisin sec (Sultana). Ils opéreraient ainsi en commun pour trouver des débouchés à leurs produits agricoles. De plus ces Etats pourraient s'entendre pour la poursuite d'une politique

commerciale commune tendant à la dérogation à la clause de la nation la plus favorisée et à l'adoption de la Politique du contingentement qui faciliterait l'écoulement de leurs produits agricoles. C'est ainsi qu'on arriverait à une collaboration économique entre les pays agricoles des Balkans et les pays industriels du Centre et de l'Ouest de l'Europe. L'Etablissement d'une entente é-

conomique entre eux non seulement ne sera dirigée contre aucun autre pays mais elle aura pour but lointain l'élargissement de cette entente régionale pour la collaboration économique européenne, qui mettrait fin à l'anarchie économique qui se fait sentir dans notre continent, surtout après la dernière guerre.

C. EVELPIDI

APERÇU SUR LA LITTÉRATURE ROUMAINE CONTEMPORAINE

Dans les dix années qui ont suivi la guerre la littérature roumaine a subi une évolution profonde. A la différence de ce qui s'est passé dans d'autres pays, cette évolution s'est accomplie sans heurts et sans obstacles. Rien de hâtif dans la création des nouveaux courants littéraires, pas de liens brutalement rompus entre la littérature d'hier et celle d'aujourd'hui, aucun choc aucune «révolution». Une évolution nécessaire, et une évolution exigée par la situation dans laquelle se trouvait la littérature roumaine à la veille de la guerre.

Il y a quinze ans, la poésie lyrique roumaine avait atteint, déjà, des sommets illustres. Eminesco, le poète mort en 1889, est sans conteste, un des plus grands génies qu'a eu l'humanité. Malheureusement, la traduction de son œuvre dans une des principales langues européennes, est encore à désirer.

En Caragiali (mort en 1912) la Roumanie possédait son plus grand dramaturge, son Molière à la fois et son Henri Becque. On avait des conteurs, on avait des essayistes. Il n'y avait que le roman qui manquât encore. (Des tentatives de roman, et des tentatives de génie, il y en avait eu, certainement, mais le roman définitif, le roman balzacien moderne, était encore à réaliser).

C'est que la littérature roumaine d'avant la guerre suivait dans sa marche un

rythme trop lent, trop paisible. A cela contribuaient sans doute les conditions extrêmement précaires où elle se développait. Une vie patriarcale, et surtout le peu de développement des grandes villes (sauf Bucarest) forçait naturellement les écrivains à chercher presque uniquement dans la vie et les mœurs des paysans, leurs sujets de roman. Sadoveano, le grand maître de la prose roumaine, a tiré la substance de son œuvre de la vie des campagnes. Il en a fait, d'ailleurs, une épopée grandiose et immense.

Mais il n'est resté qu'un génial conteur. Le roman, pour bien se définir, avait encore à attendre.

La littérature roumaine d'après guerre a vu surgir le roman. Le vrai roman, le roman type Balzac. La guerre a bouleversé la vie sociale en Roumanie comme ailleurs. Des problèmes nouveaux se sont élevés de toutes parts. La population de la Roumanie plus que doublant par suite de l'adjonction de la Transylvanie et de la Bessarabie, le public a augmenté considérablement. Les villes ont pris un essor nouveau, et totalement inconnu il y a quinze ans. En somme, des changements profonds et essentiels se sont produits. La littérature, naturellement, en a subi les influences.

Comparé à ce qu'il était il y a quinze ans, le mouvement littéraire en Roumanie

à pris des proportions considérables et inconnues jusqu'ici. Le marché littéraire — si calme avant la guerre — est dans une continuelle agitation. On produit dix fois plus qu'il y a un quart de siècle. Et — ce qui est essentiel et nouveau pour la Roumanie — on écoule les produits. C'est énorme, quand on pense que — à la différence de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre — l'export de la littérature est nul en Roumanie.

Trois noms s'imposent tout de suite, comme représentatifs pour le roman roumain d'aujourd'hui. Ce sont ceux de Liviu Rébréano, de Ionel Téodoréano et de Cezar Pétrésco.

Différant profondément entre eux, partis et évolués sur des routes différentes, ils ont, avec un égal succès et des mérites égaux, enrichi la littérature roumaine de quelques romans définitifs. Rébréano a donné dans «Ion» le premier roman paysan roumain, égal en puissance aux «Paysans» de Balzac ou aux «Paysans» de Ladislas Reymont. Mais son chef d'œuvre reste, incontestablement, «La forêt des pendus». C'est un tableau, sobrement et vigoureusement peint, de la grande guerre sur le front oriental, en Galicie. L'auteur choisit comme personnages principaux des officiers appartenant aux nationalités minoritaires de l'ancien empire autrichien-hongrois. Le drame qui se déroule dans l'âme de ces gens, obligés de lutter contre leurs propres frères (Polonais de l'Autriche-Hongrie contre Polonais de Russie, Roumains de Transylvanie contre Roumains de Roumanie), est poignant et d'un tragique rappelant la puissante simplicité des tragédies antiques. Le héros central est un Roumain, officier dans l'armée autrichienne, qui, à travers mille angoisses et des bouleversements intérieurs infinis, se décide à passer dans l'armée roumaine. Il est arrêté et exécuté. Tel est, brièvement rendu, l'angoissant sujet de ce roman. La figure du héros est représentative pour tout un peuple : pour les Roumains de Tran-

sylvanie, opprimés par l'ancienne domination austro-hongroise.

Toute autre est la personnalité de Ionel Téodoréano. C'est, avant tout, un artiste, un des plus subtils ciseleurs de la prose roumaine moderne. Ses romans (Médéléni; Bal masqué; etc.) valent autant par la richesse éclatante du style que par la psychologie nuancée des personnages. Mais Téodoréano est, en première ligne, un créateur d'atmosphère. Il s'entend, comme aucun autre, à dégager d'une époque, d'un milieu, d'un ensemble de réalités quotidiennes, ce qu'il y a d'essentiel, de caractéristique et de suggestif. C'est un impressioniste — mais doublé d'un profond et impitoyable observateur. C'est ce qui explique comment, après son roman «Médéléni», où il décrit l'histoire d'une vieille famille moldave jusqu'à la guerre, il a abordé, dans «Bal masqué», le roman de la société roumaine actuelle, avec des intentions satyriques évidentes.

Cezar Pétrésco qui est aussi un journaliste de marque a réalisé dans son roman «Assombrissement» le roman de guerre roumain. Il y décrit les bouleversements apportés par la guerre dans la société roumaine.

C'est une large fresque peinte avec des traits puissants. La vision de Cezar Pétrésco est celle d'un romancier authentique. D'un véritable romancier il a tous les dons : l'acuité de l'observation, l'objectivité, la vision «panoramique» de la vie et, surtout, le pouvoir de récréer la vie, de camper des personnages extrêmement vivants, nettement individualisés. Une extraordinaire puissance de vie se dégage de tous ses romans depuis «Assombrissement» déjà cité, jusqu'à la «Calea Victoriei» tableau complet et prenant de la grande ville qu'est devenu dans ces dernières années, Bucarest.

Presque tous les écrivains roumains contemporains ont abordé le roman, et presque toujours avec succès. Il est caractéristique, d'ailleurs, pour la littérature roumaine ac-

tuelle, que les écrivains s'exercent avec un égale mérite, dans plusieurs genres. Tel puissant poète est en même temps un fin prosateur. Des essayistes éminents sont en même temps des dramaturges émérites. Une vitalité débordante les oblige à se manifester dans tous les domaines de la littérature. Citons, au hasard de la plume : Lucian Blaga, poète original et profond, auteur de drames puissants et bizarres, d'une technique dramatique audacieusement neuve et suggestive (Zamolxes, Mesterul Manole, etc.); Gib I. Michalesco, un des novellistes les plus puissants de la génération d'après guerre que son dernier livre «Le bras d'Andromède» a consacré comme un des espoirs les plus sûrs du roman psychologique roumain; Minulesco, un des fondateurs de la nouvelle poésie roumaine qui s'est révélé, dans ces derniers temps, conteur charmant et plein de verve, tout en faisant représenter avec succès des comédies au Théâtre National de Bucarest; Ion Pillat, un des rares poètes qui a su ne rester que poète, et qui est un des plus fins ciseleurs du vers roumain;

Ion Barbu, dont la poésie concentrée atteint des sommets inconnus jusqu'à lui; Demosthène Botez le Rodenbach roumain etc. etc.; J'en passe et des meilleurs.....

Parmi les critiques, on doit mentionner en première ligne G. Ibraileanu, esprit lucide et profond, d'un sens vif et précis, d'un flair sûr, flexible et clair, avide de tout comprendre et de tout expliquer. Ses études sur la littérature roumaine font loi. Profond connaisseur de la littérature universelle, il a écrit aussi nombre d'études consacrées aux écrivains étrangers. Sur Tourguéneff, sur Tolstoi, sur Proust surtout, il a écrit des pages définitives et il a éclairé d'une lumière inédite leur oeuvre et leur personnalité.

La littérature roumaine d'aujourd'hui est riche par ce qu'elle a produit déjà; elle est encore plus riche peut-être, par ce que son développement actuel promet de réalisations pour l'avenir. Elle est en pleine évolution. Tous les chemins lui sont ouverts. Tous les espoirs lui sont permis.

AL. A. PHILIPPIDE

AUTOUR DE LA CONFÉRENCE BALKANIQUE

LA YOUGOSLAVIE VERS L'UNION BALKANIQUE

La presse et l'opinion publique yougoslaves se sont beaucoup occupées dernièrement de l'Union Balkanique. L'idée de M. Al. Papanastassiou a été accueillie avec une vive sympathie par les journaux yougoslaves, qui l'ont accompagnée de commentaires chaleureux et approuvateurs.

On peut affirmer que parmi les intellectuels, hommes de lettres, économistes, financiers et hommes politiques, il s'est produit un vif courant de sympathie vers l'idée de l'Union Balkanique. L'attitude de la Grèce, exprimée récemment par un grand nombre de publications très im-

portantes et qui resteront comme un témoignage caractéristique de cette tendance, a été particulièrement suivie avec un réel intérêt. L'élite yougoslave voit dans ce mouvement le commencement de réalisation de la formule : «Les Balkans aux peuples Balkaniques», formule qui résume, d'ailleurs, le principe dominant de la politique balkanique de la Yougoslavie.

La presse a consacré de nombreuses études sur les projets d'une coopération intellectuelle, économique, commerciale, etc. entre les peuples des Balkans. On peut dire, en quelque sorte, que toute la Yougoslavie intellectuelle est imprégnée de cet esprit. Depuis les années les plus reculées de son histoire, la Yougoslavie a toujours

cru que sa prospérité, son existence même dépendaient de ses relations avec les Balkans. Et au moment où l'idée d'une Union Balkanique est remise sur le tapis — et cette fois, semble-t-il, d'une manière décisive — les milieux intellectuels s'empres- sent de l'accueillir avec une véritable foi dans sa réalisation. Nous en voyons une preuve dans un remarquable article publié par la «Nova Europa», l'excellente revue de Zagreb, qui, après avoir passé en revue les phases que l'idée de l'Union Balkanique a traversées jusqu'ici, conclut en ces termes : «Si l'on sait voir de loin et dans la perspective de l'avenir, il faut reconnaître que l'Union Balkanique, aussi bien que l'Union Européenne, marchent vers nous. Que ce soit par l'intervention de M. Papanastassiou ou par celle de M. Briand, ou par leurs collaborateurs d'hier ou de demain, l'Union des Peuples sera bientôt une réalité. L'initiative d'un français éminent et celle d'un héritier idéaliste de Rigas, montrent que ces hommes d'Etat ont su comprendre la nécessité de notre temps. Nous ne savons pas quel sera le résultat de la Conférence Interbalkanique, mais nous n'avons jamais douté-même pendant la guerre — des dispositions pacifistes de la Grèce,.....»

b. r.

L'OPINION D'UN INTELLECTUEL ALBANAIS

M. Petraq Peppo, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de Paris, actuellement professeur d'histoire à Conitsa, a entrepris récemment un voyage d'étude, pour achever sa documentation sur une volumineuse Histoire d'Albanie, qu'il se propose de publier en français. Nous avons profité de son court séjour à Athènes pour le prier d'exposer aux lecteurs de notre Revue le point de vue d'un intellectuel albanais, en présence du mouvement interbalkanique.

M. Peppo a bien voulu nous dire que les milieux intellectuels de son Pays ont accueilli avec une vive satisfaction l'initiative grecque pour le rapprochement des peuples balkaniques. La nécessité de ce rapprochement semble évidente si l'on considère qu'aussitôt après avoir conquis leur indépendance, aux prix de luttes séculaires, ces peuples se sont traités en ennemis. Tout cependant devrait les porter à collaborer. L'influence des byzantins et, plus tard, celle des turcs, ont imprimé, sur les populations balkaniques actuelles, une communauté de moeurs et de pensée qui semblerait devoir exclure les discordes.

Les peuples balkaniques, quoique bien tardivement, se rendent enfin à l'évidente nécessité de leur rapprochement. Ils commencent de voir que leur Union créerait une Confédération d'une superficie de 1.250.000, m.², c'est-à-dire supérieure de deux fois à celle de la France, et avec une population de 50 millions, qui serait la troisième dans l'ordre d'importance numérique en Europe, après celles de la Russie et de l'Allemagne.

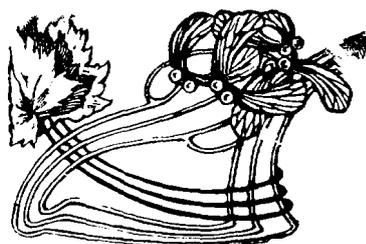
On a souvent répété que l'Albanais est un guerrier infatigable ayant pour unique ami son fusil. Il faut se rappeler cependant que l'Albanais a surtout combattu pour la liberté. Skender bey, le héros national des albanais, a lutté pendant plus de 25 ans pour la liberté des Balkans; un instant il avait même pensé à la confédération des peuples balkaniques. C'est pour le même idéal de liberté et contre l'oppression commune de l'Empire Ottoman que s'est élevé, plus tard, Ali Pacha de Tépéléri. Malheureusement cette communauté de traditions, et même celle de nos intérêts, sont trop souvent oubliées, à cause surtout de l'action néfaste exercée par une partie de la Presse. Il est d'une importance capitale, pour tous ceux qui désirent sincèrement la Confédération, de s'unir avant tout dans une lutte commune contre ces empoisonneurs de l'opinion publique. Ils constituent un des plus grands obstacles à la réalisati-

tion de la Confédération Balkanique.

Cette Confédération, il nous faut tous travailler à la réaliser. Elle assurera aux confédérés une prospérité qu'ils n'ont jamais connue jusqu'ici. Trois mers, l'Adriatique, l'Égée et la mer Noire, leur ouvriront les chemins d'Occident et d'extrême -- Orient. Leur union douanière et la création d'une ligne transbalkanique abattraient

les dernières barrières et permettraient l'échange d'une marchandise tout aussi précieuse que les denrées commerciales: les idées de fraternité, la volonté commune de vivre dans la Paix.

Tout reçu doit porter la signature du gérant et le sceau de la Revue.



TRÈS PROCHAINEMENT

HOTEL COSMOPOLITE

CONFORT MODERNE — EAU COURANTE

CHAUFFAGE CENTRAL — ASCENSEUR

BAINS — TÉLÉPHONES DANS TOUTES

LES CHAMBRES

AMEUBLEMENT LUXUEUX

PRIX MODÉRÉS

RUE IONOS — PLACE OMONIA

ATHÈNES

INFORMATIONS POLITIQUES

ALBANIE

Le Gouvernement actuel, présidé par M. Pandéli Vaguélis, réunit dans les deux Chambres une forte majorité. Avec la participation active du roi, il poursuit l'application d'un programme de réformes, surtout en matière d'impôts et de politique agraire. L'Albanie avait maintenu jusqu'ici le «Djelep», impôt foncier, et le «Aachar», impôt sur le bétail, que la domination ottomane lui avait légués; mais le Gouvernement actuel désire modifier le système des impôts; à cet effet il s'est même acquis la collaboration d'un spécialiste étranger.—En matière de politique agraire les Chambres ont voté en principe et renvoyé à l'étude du Conseil d'Etat, un projet de loi pour l'expropriation des grandes propriétés; le Gouvernement se chargera de compléter les indemnités, que les nouveaux petits propriétaires auront à verser aux propriétaires expropriés.

Les travaux publics ont pris une extension appréciable, grâce à l'emprunt de 50 millions de francs or, consenti par l'Italie, à la condition que le montant en serait exclusivement affecté à des travaux productifs. Parmi ces travaux il faut citer un grand nombre de routes (1500 kilom. environ) et plusieurs ponts dont celui qui a été élevé sur le Mati est un ouvrage considérable.

Pour ce qui est de l'instruction publique, le programme du Gouvernement comporte la création d'un grand nombre d'écoles, surtout pour l'enseignement primaire.

Cette activité ne va pas évidemment sans de lourds sacrifices et, malgré les efforts du Gouvernement pour assurer l'équilibre budgétaire, le dernier budget de l'Etat présentait un déficit de 3 millions, sur un montant de 31 millions de francs or.

H.

BULGARIE

La saison d'été, qui coïncide avec les vacances de la Chambre, n'est pas propice aux agitations politiques. Le Gouvernement de M. Liaptcheff, d'ailleurs, renforcé par la collaboration de M. Tchangoff, dispose à la Chambre d'une majorité constante et jouit de la pleine confiance du Roi. Par contre l'opposition est fortement divisée, ce qui l'affaiblit d'avantage. On a dernièrement parlé d'une collaboration entre les différents partis de l'opposition. Nous sommes d'avis que cette collaboration est pour le moment impossible, non seulement pour des raisons personnelles mais aussi pour des raisons substantielles. Les diverses branches des partis

et peut-être avec les travaillistes, mais ils sont séparés des Démocrates ou des Macédoniens par des conceptions radicalement différentes. Quant au mécontentement de certains éléments, tels que certains milieux de Macédoniens, il n'est pas pour le moment de nature à inquiéter le Gouvernement, qui est absorbé surtout par l'organisation économique du Pays.

INTÉRIM

GRÈCE

La situation politique en Grèce demeure interchangeable. Le gouvernement de M. Vénizélos, se basant sur une forte majorité aussi bien à la Chambre qu'au Sénat, poursuit l'application de son programme. Il est vrai que, dernièrement, une agitation assez turbulente, favorisée par la mauvaise récolte et la mévente des produits agricoles, s'est manifestée dans certaines régions du pays, surtout en Macédoine. Toutefois la masse agraire manque encore d'organisation et surtout de leaders. Les autres partis politiques, tels que les royalistes de M. Tsaldaris, les Progressistes de M. Cafandarlis, les Nationaux-Républicains de M. Condylis et l'«Union de Progrès» de M. Zavitsanos ne disposent dans le Corps Législatif que d'une petite minorité, qui s'efforce d'y exercer un contrôle quasi platonique de la politique gouvernementale. Quant au parti l'«Union Républicaine» de M. Papanastasiou il témoigne de dispositions favorables envers le Gouvernement; suivant même certaines rumeurs il en ferait prochainement partie. Toutefois le remaniement partiel du cabinet n'aura probablement lieu qu'au retour du Président de Conseil d'Angora, où il se rendra dans le courant du mois, afin de signer avec la Turquie un Pacte d'amitié, semblable à celui que la Grèce a déjà contracté avec la Roumanie et la Yougoslavie.

HELLADIOS

ROUMANIE

Jusqu'à ce moment, où, les vacances terminées, la vie politique reprend, la situation intérieure ne présente aucune indication d'un changement très prochain.

Le parti national-paysan, fort de sa majorité parlementaire et d'une popularité qui, après deux années de gouvernement, commence à peine de se laisser, ne voit pas l'utilité d'une retraite. Les dissensions qui se sont produites il est vrai,

voquer une démission du Cabinet, ni, semble-t-il, celle d'aucun ministre de première importance. Un remaniement du Cabinet semblerait donc exclu.

En conséquence, les bruits qui ont couru ces derniers temps, au sujet d'un changement immédiat du gouvernement, ne paraissent pas fondés. Le congé que le Président du Conseil, M. Julius Maniu, vient d'obtenir pour se rendre à l'étranger, ainsi que l'ajournement de la session parlementaire, qui ne commence que le 15 Novembre, en sont la preuve.

D'ailleurs la situation des partis et des groupements de l'opposition n'a subi elle-même aucun changement. L'audience récemment accordée par le Roi à M. J. Duca, le leader du parti libéral, semble dénuée de sérieuse importance, — d'autant plus que toute l'attention du monde politique a été concentrée, ces derniers temps, sur l'Assemblée de Genève et la Conférence Balkanique.

Et cependant, il est certain que le Roi désire instituer un gouvernement de concentration. Serait-ce possible? Peut-être bien. Seul le résultat des prochaines élections, sous le régime d'une nouvelle loi électorale, pourra montrer si un tel gouvernement, dont l'utilité n'échappe à personne en Roumanie, peut avoir des chances de durer et de porter les fruits qu'on en espère.

Dacc

* *

Une opinion roumaine

L'«Indépendance Roumaine» a publié sous le titre «Vers l'Union Balkanique» un article, dont nous reproduisons ce passage, relatif à la Conférence Balkanique :

«Ce n'est pas hasarder une simple hypothèse que de constater combien la paix des Balkans était troublée par les rivalités entre les grandes puissances, et notamment entre la Russie et l'Autriche-Hongrie. Toutes les guerres balkaniques, ainsi que celle de 1914, furent causées par les intrigues de Vienne et de Petrograd, qui agitaient les passions des peuples jeunes et ambitieux des Balkans.

Cette influence néfaste ayant cessé par la disparition des protagonistes de ce grand duel, la vie dans la péninsule balkanique a repris son train patriarcal. Ce n'est plus là que la paix est menacée.

La pacification est même allée assez loin pour qu'on voie poindre des projets d'union inter-balkanique, qu'on aurait taxés de chimères il y a quelques années, mais qui sont discutés aujourd'hui avec le plus grand sérieux. Rien ne s'opposerait à ce qu'ils aboutissent même plus vite et plus complètement que les vastes propositions de M. Briand, les conditions de réussite étant aujourd'hui — *quantum mutatus!* — beaucoup plus favorables dans les Balkans qu'en Europe centrale ou orientale».

TURQUIE

La Turquie se trouve, en ce moment, à un tournant particulièrement intéressant de son histoire politique. Soit en vertu de la loi inéluctable, qui veut que les partis politiques s'usent au pouvoir, soit par un acte réfléchi du Président de la République, dont l'autorité et le prestige personnel demeurent entiers, il semble que la Turquie doive faire face, pour la première fois depuis de longues années, à une crise de politique intérieure, dont il serait présomptueux d'escompter les résultats immédiats et la répercussion dans un avenir plus reculé.

Cette crise s'est manifestée par l'apparition d'un nouveau parti politique, dirigé par Fethy bey, ancien Président du Conseil et ci-devant Ambassadeur à Paris. L'apparition du nouveau parti a eu pour premier effet le remaniement du Cabinet Ismet Pacha.

Le programme du parti de Fethy bey comporte — surtout en matière de politique économique — des points radicalement opposés à ceux de la politique suivie par le Cabinet Ismet Pacha. Pour Fethy bey, il importerait d'attirer en Turquie le capital étranger et de s'en servir pour la régénération économique du Pays. Il est évident que l'application heureuse de ce programme serait de nature à modifier profondément l'aspect économique actuel de la Turquie.

L'apparition du nouveau parti politique a inauguré en Turquie une polémique de presse, et suscité un mouvement d'opinion publique se partageant entre les deux partis; quelle que soit l'issue de la crise, cette détente dans la manifestation de l'opinion publique, la création de courants opposés et contradictoires au sein de la Nation, auront été — croyons-nous — salutaires, car c'est seulement à la lumière du libre examen des gouvernants par les gouvernés qu'un pays se doit de rechercher la voie qui l'acheminera au progrès.

C'est dans ce mouvement de l'opinion publique qu'il faut trouver, semble-t-il, l'explication de l'attitude adoptée par le président de la République: tout en appuyant, par les électeurs en second de Gumuch-Hané, la candidature à la députation de Fethy bey, il déclarait simultanément qu'il entendait conserver la présidence du parti populaire.

En somme il convient de suivre de près l'évolution de cette crise. Elle marque, sans aucun doute, un moment important de la vie politique de la république turque.

l'cel

YOUGOSLAVIE

Le gouvernement constitué le 6 Janvier 1929 poursuit fermement sa politique. Dès les débuts, d'ailleurs, il avait été soutenu par les milieux

industriels et économiques.

Les principales réformes que comporte son programme sont l'unification de l'Etat; le changement définitif du nom de Royaume des Serbes, Croates et Slovènes en celui de Royaume de Yougoslavie; la division de l'Etat en neuf «Banovines» (provinces), c'est-à-dire le premier pas vers la décentralisation; l'institution du Ban comme chef de la Banovina et celle de Chambres régionales sous le nom de «Banka Vijéca; et dernièrement l'œuvre capitale et historique: le changement du drapeau séparatiste en drapeau national unificateur yougoslave, même dans l'armée, conséquence logique du changement du nom et de l'unification de l'Etat.

Les grandes étapes de cette unification sont franchies. A la suite d'une année et demie de travail, l'anarchie nationale, politique et spirituelle, où le Pays se débattait, a fait place à une concentration unificatrice de toutes les forces nationales, sur la base d'une équivalence réciproque des trois parties composantes du Royaume tendant vers un seul idéal: la Yougoslavie.

La stabilisation politique intérieure de la Yougoslavie a beaucoup contribué au développement économique et social de la Nation. Le progrès matériel est constant et appréciable. Une grande partie des régions dévastées pendant la guerre donne actuellement l'impression d'une véritable résurrection. Pour persévérer dans cette voie la Yougoslavie, de même que tous les Pays de Balkans, a un besoin absolu de paix intérieure et extérieure.

X. Y. Z

**

La remise des nouveaux drapeaux Yougoslaves

La remise des nouveaux drapeaux yougoslaves

aux régiments de l'armée a donné lieu à de vives manifestations enthousiastes. A Belgrade S. M. le roi a prononcé à cette occasion une courte et chaleureuse allocution. A Zagreb, les nouveaux drapeaux ont été portés à travers la ville en un cortège triomphal. On évalue à 100.000 le nombre des assistants. Des solennités analogues ont accueilli les nouveaux drapeaux à Novi Sad, à Brod et dans d'autres villes de la province.

**

Declarations de MM. les Ministres Korosec et Demetrovic

MM. les ministres Korosec et Demetrovic, absents de Belgrade, n'ont pas pris part à la séance du Conseil des Ministres du 4 c., au cours de laquelle il a été décidé de rendre public ce qui suit: «Tous les membres du cabinet déclarent qu'ils n'ont qu'un seul programme qui est celui exposé dans le manifeste de Sa Majesté le Roi du 6 Janvier 1929 et dans les décisions du Gouvernement Royal du 4 Juillet a. c. Par conséquent ils se considèrent membres d'un cabinet homogène. Convaincus que le développement favorable de la vie nationale exclut pour l'avenir le retour et le rétablissement des anciens partis, ils déclarent qu'ils sont décidés à ne participer à l'activité politique future que sur cette base et d'un commun accord, sans égard pour leur participation antérieure aux anciens partis».

De retour à Belgrade, M. le Dr. Korosec, ministre des forêts et des mines et M. Georges Demetrovic, ministre du commerce et de l'industrie, ont rendu visite à M. le président du conseil des ministres et ont déclaré qu'ils adhèrent pleinement à cette décision du Conseil des Ministres.

(AVALA)

LA VIE ECONOMIQUE

BULGARIE

Le commerce interbalkanique

La crise qui sévit dans le monde entier a imposé partout des mesures appropriées tendant à en atténuer les effets. Ces mesures varient selon la nature des difficultés qu'il s'agit de combattre et la structure économique des différents pays. Dans les Balkans, elles s'inspirent généralement du souci d'améliorer la qualité et la quantité de la production agricole et d'encourager l'élevage. Des efforts sont déployés principalement dans deux directions, à savoir la spécialisation dans la production et la concentration des produits échangeables. L'on se préoccupe surtout d'assurer un placement avantageux des excédents de la production.

A cet effet, comme le déclarait récemment aux

représentants de la presse le ministre de l'agriculture de Yougoslavie, la concentration de toutes les opérations de vente à l'étranger a été réalisée dans ce pays sous les auspices d'une société privilégiée pour l'exportation des céréales. Ce procédé semble devoir permettre la suppression des intermédiaires et assurer au paysan yougoslave la possibilité de ne se débarrasser de la récolte qu'au moment favorable. Des silos et des entrepôts ont été, en outre, élevés dans les principaux centres de production, de sorte que le producteur agricole pourra recevoir sur la présentation d'un warrant des crédits correspondant aux quantités entreposées.

Tout en répudiant l'idée d'un monopole dans l'importé quelle branche du commerce extérieur, les organismes compétents en Bulgarie ont déjà

relations commerciales avec l'étranger, comme à garantir un placement sûr des excédents exportables de nos récoltes. La question de l'organisation d'un réseau d'entrepôts dans nos principaux centres de production et de silos dans nos ports danubiens et maritimes est également à l'étude. Pour activer le commerce extérieur, le gouvernement se propose de saisir la Chambre, dès sa rentrée, d'une série de mesures législatives qui apporteront plus de souplesse dans le mécanisme des échanges commerciaux.

Un mouvement semblable se dessine, dans presque tout les pays de la Péninsule. C'est des considérations de cet ordre qui semblent avoir imposé notamment en Turquie la formation d'un nouveau parti politique qui entend en premier lieu réviser la charte économique et commerciale du pays en infusant une énergie nouvelle aux forces productrices de la nation. D'autre part, ces temps derniers le gouvernement hellénique fait preuve d'une grande sollicitude pour l'agriculture qu'il voudrait voir bientôt en mesure de satisfaire entièrement les besoins croissants d'une population continuellement en augmentation. Ne parlons pas de la Roumanie où devait prendre naissance l'idée de la constitution d'un bloc agricole pour mieux affirmer la volonté de ce pays de ne rien négliger pour la protection des intérêts de ses populations rurales.

On peut toutefois se demander si les efforts des promoteurs de ce mouvement ne risquent pas de dépasser le but qu'ils se sont assigné. Ceux-ci n'ont pas omis, il est vrai, de proclamer la solidarité des pays ayant une structure identique dans le domaine économique en préconisant la création, d'une part, de communautés agricoles et, d'autre part, de communautés industrielles, mais ils paraissent oublier volontiers les liens de solidarité que la vie et le voisinage ont déjà établis entre peuples. Or, souvent ces biens naturels déterminent des groupements, dont la destruction porterait préjudice non seulement aux pays qui y participent directement, mais à la communauté tout entière d'un Continent.

Cela est vrai surtout de la Péninsule Balkanique, dont les différents pays se complètent les uns les autres au point de vue économique. Avant de songer à l'établissement de liens solidaires entre tel ou tel pays, dont souvent les communications laissent beaucoup à désirer, ne serait-il point plus profitable d'aviser aux moyens qui permettraient de consolider et de resserrer davantage les solidarités de fait sur notre Vieux Continent? Au lieu de cela c'est à un phénomène inverse que par un paradoxe inexplicable semble devoir conduire le mouvement que nous signalons plus haut. C'est particulièrement dans le domaine des échanges interbalkaniques que cela est visible. Loin de vouloir se faciliter mutuellement le placement de l'excédent de leur production, qu'elle soit agricole ou industrielle, les peuples balkaniques sont plutôt portés à se

portance saute aux yeux. Qu'il en est bien ainsi, c'est ce que nous prouve l'extrême désarroi qui caractérise, dix années après la grande guerre, les relations commerciales interbalkaniques.

Le régime des échanges interbalkaniques est tel qu'il ne satisfait aucune des puissances intéressées. La presse hellénique ne se faisait-elle pas tout récemment l'écho des doléances des milieux commerciaux en Grèce du fait des mesures exceptionnelles dont seraient frappées les importations grecques tant en Yougoslavie qu'en Roumanie et en Albanie? De même, les transactions sont en fait nulles entre la Bulgarie et la Yougoslavie tout comme entre la Turquie et la Grèce dans l'attente de la conclusion de traités de commerce. Rares sont les pays balkaniques qui soient liés entre eux par des arrangements commerciaux inspirant une entière confiance et qui puissent par conséquent s'adonner librement à un trafic régulier.

Cependant, la première chose qui devrait s'imposer à l'attention de ceux dont la mission est d'assurer le placement des excédents de la production ne serait-ce pas de stimuler et d'activer le commerce interbalkanique? S'il est vrai, comme d'aucuns l'admettent, que les traités de commerce sur la base de la nation la plus favorisée deviennent désormais superflus, il n'est que grandement temps d'envisager le recours à des combinaisons qui reposeraient sur l'octroi de facilités réciproques découlant de la situation privilégiée que nos pays occupent les uns vis-à-vis des autres. N'est-ce point là un champ propice à l'activité de ceux qui voudraient orienter les efforts en vue d'une collaboration durable et féconde de nos peuples vers un terrain utile et pratique?

(LA BULGARIE)

GRÈCE

La Foire de Salonique

La Foire Internationale annuelle de Salonique a été inaugurée le 15 Septembre en présence de M. P. Vourloumis, Ministre de l'Economie Nationale, des Autorités de la ville et d'un grand nombre de commerçants Grecs et étrangers.

Cette Foire marque un succès grandissant d'année en année. C'est ainsi que le nombre total des exposants s'est élevé à 1696 — dont 732 étrangers — contre 1316 de l'année dernière.

Parmi les pavillons des pays étrangers on distinguait celui de la Bulgarie, où 146 exposants étaient représentés, et celui de la Yougoslavie, comprenant 120 exposants.

Il est à souhaiter que tous les pays balkaniques prennent part à cette manifestation économique, qui ne peut que resserrer les liens entre ces pays.

La convention commerciale greco-turque

A son arrivée à Constantinople, le président de la délégation hellénique, chargée de négocier avec la Turquie les trois conventions, consulaire, de commerce et d'établissement a fait devant la presse turque des déclarations, dont nous détachons ici les passages les plus intéressants. M. Zalocostas a relevé que les exportations helléniques en Turquie s'élèvent à 13 millions de drachmes, alors que celles de Turquie en Grèce dépassent les 800 millions. « Nous ne comptons évidemment pas réagir, a-t-il remarqué, contre cette situation de fait qui favorise la Turquie; seulement nous demanderons aussi certaines facilités pour le placement de nos articles d'exportation ». M. Zalocostas, en outre, a exprimé l'espoir que ces questions seront résolues en peu de temps, vu qu'il n'existe aucun différend sur les bases mêmes des conventions à conclure. Le président de la délégation a relevé en général les relations très amicales entre les deux pays qui faciliteront les travaux des délégations.

* *

La ligne Thessalie - Macédoine occidentale

Au cours d'une séance tenue par les membres du conseil supérieur des communications, sous la présidence du Ministre, M. Carapanayotis, il a été décidé de donner la préférence au tracé Calambaka - Velemisto - vallée de l'Aliaçmon - Verria, au lieu du tracé initial Calambaka - Velémisto - Grévéna - Siatista - Cazani - Un embranchement de 30 kilomètres, partant de Velvendou (vallée de l'Aliaçmon) passera par Cozani pour aboutir à Siatista.

* *

La production du tabac en Grèce

L'année 1929-30 a été celle de la plus grande production de tabac en Grèce, car on y a cultivé 124.000 hectares qui ont eu un rendement de 62.500.000 ocques, dont 48.000.000 ont été vendues, le reste étant encore entre les mains des producteurs. Il est à noter qu'une quantité de 5 à 5½ millions d'ocques ont été endommagées par les pluies, de façon à perdre leur valeur marchande.

L'année 1930 s'annonce bien plus favorable. L'étendue cultivée en tabac a été restreinte à 89.000, soit de 35.000 hectares de moins que l'année dernière, par suite de l'interdiction de la culture du tabac dans les terrains non propices à cette culture. La récolte sera probablement de 54.400.000 ocques, soit de 8 millions en moins que l'année dernière. Mais comme le temps a été favorable à cette culture, la récolte du tabac est, cette année-ci en Grèce, d'une qualité excellente.

ROUMANIE

La valeur de l'exportation de céréales

Des rapports venus de toutes les parties du pays, il résulte que la Roumanie possède les quantités suivantes de céréales disponibles pour l'exportation :

Avoine 250.000 tonnes:

Blé 750.000 tonnes :

Orge 250.000 tonnes :

Seigle 300.000 tonnes :

Haricots, lentilles, pois 50.000 tonnes :

Graines oléagineuses 50.000 tonnes :

Maïs, ancien et nouveau 160.000 tonnes.

Le tout s'élève à une valeur approximative de 17 milliards de lei.

* *

L'activité économique de la Roumanie en 1930

D'après le rapport de M. Roger Auboin

La nouvelle récolte a donné des résultats satisfaisants et même dans certaines régions exceptionnellement bons.

D'après les statistiques du Ministère de l'Agriculture, les surfaces ensencées ont été de 10.371.945 hectares, dont 40 % en maïs et 26 % en blé. La production totale des céréales autres que le maïs, qui n'est pas encore récolté, est évaluée à 760.000 wagons, dont 336.000 de blé. La récolte de blé a été, au contraire de l'année dernière, généralement bonne et on constate une certaine amélioration de la qualité.

Les prix ont continué à baisser jusqu'en juin, ralentissant ainsi le courant d'exportation des stocks de l'an dernier. C'est à la suite de cette nouvelle baisse que le Gouvernement a été amené à réduire la taxe d'exportation pour le blé, l'avoine, le seigle et le maïs et à la supprimer pour l'orge.

En juillet, par suite d'une légère amélioration du marché mondial, les prix se sont un peu relevés et le courant d'exportation s'est trouvé sensiblement amélioré.

Si les stocks disponibles pour l'exportation s'écoulent dans de bonnes conditions, le pays ne tardera pas, même aux prix actuels, à en tirer le bénéfice, puisque, depuis la stabilisation monétaire, toutes les devises ainsi acquises peuvent être transformées en lei sans aucune limitation arbitraire.

Les indices généraux des prix de gros et de détail ont marqué depuis le début de l'année un léger fléchissement, par suite de la baisse des prix des produits agricoles. Par contre, les prix des produits industriels restent élevés et peu accessibles à la masse des consommateurs paysans.

D'après les statistiques existantes, il n'y a néanmoins qu'un nombre insignifiant de chômeurs et les travaux agricoles absorbent toute la main-d'œuvre disponible.

rement fléchi au cours du 1^{er} semestre 1930.

Par contre la production de produits pétroliers n'a pas cessé de croître, passant de 448 mille tonnes en janvier à 514 en avril et 535 en mai. Cependant la consommation fléchissait en même temps et les prix subissaient, tant à l'intérieur qu'à l'exportation, une baisse importante. Aussi, pour remédier à cette situation, la plupart des entreprises ont-elles adhéré en juillet à une « convention de conservation » qui limite pour l'avenir la production selon une proportion fixée d'un commun accord.

Les chiffres du commerce extérieur pour les 5 premiers mois de l'année font ressortir une sensible augmentation du volume et de la valeur des importations.

Pour ces 5 mois, les chiffres globaux sont les suivants :

| | | |
|--------------|-----------------|-----------------|
| En poids : | 1930 | 1930 |
| Importations | 413.064 tonnes | 334.484 tonnes |
| Exportations | 1.892.289 » | 2.871.841 » |
| En Valeur : | | |
| Importations | 11.888 millions | 10.515 millions |
| Exportations | 8.267 » | 10336 » |

Il en résulte une sensible amélioration de la balance commerciale qui, l'an dernier, était restée passive jusqu'en juillet, tandis qu'elle est devenue cette année active à partir d'avril.

* *

Amélioration de la balance commerciale

La balance du commerce extérieur de la Roumanie, indiquée à la fin du mois de juin, pour les six premiers mois de l'année, un total aux exportations, de 12 milliards 857.444.000 lei, contre un total aux importations, de 12 milliards 215.607.000 lei, soit un excédent actif de 644.837.000 lei.

Si l'on tient compte du fait qu'à la même époque de l'année dernière, la balance commerciale présentait un déficit en importations de 4.104.661.521 lei, on peut remarquer que la balance de notre commerce extérieur s'est sensiblement améliorée, au cours des six premiers mois de cette année. La différence entre la balance de cette année et celle de l'année dernière représente une diminution de 2.059.919.083 lei aux importations et une augmentation de 2.656.470.430 lei aux exportations.

Par suite, même si les importations ne s'étaient pas trouvées diminuées, le déficit de la balance commerciale se fût trouvé réduit de moitié pour les six premiers mois de l'année en cours, par rapport à l'année précédente.

Comme, en général, les six premiers mois de l'année sont déficitaires, en raison du fait que les exportations deviennent toujours plus intenses au cours des cinq derniers mois de l'année, il y a lieu de s'attendre à ce que, d'ici la fin de l'année en cours, la balance enregistre un excédent actif de 4,5 à 5 milliards de lei.

L'augmentation des exportations est calculée en

dernière dans les 5 derniers mois, ainsi que du fait que la récolte de cette année amènera un accroissement.

Par comparaison avec les dernières années, on peut espérer que la balance se soldera, cette année, par un excédent supérieur à celui de l'année 1927, au cours de laquelle la récolte abondante de l'année 1926 a permis d'enregistrer un excédent actif de 4 milliards 269.006.000 lei aux exportations.

Les exportations se sont élevées l'année dernière, pour les six premiers mois de l'année, à 2.475.893 tonnes, représentant une valeur de 10.170.865.000 lei, soit 4.110 lei par tonne exportée; tandis que, pour l'année en cours et pour la même période, la balance enregistre, aux exportations, 3.663.624 tonnes d'une valeur de 12.857.444.000 lei, soit un prix de 3.510 lei par tonne exportée, correspondant à une diminution de prix de 14,50 pour cent par rapport à l'année précédente.

Par contre, la différence de valeur par tonne importée, représente une augmentation de 5 % vis-à-vis de l'année précédente, puisque le prix d'une tonne importée, qui était en 1929, de 28,237 lei, est en 1930, de 29,763 lei, ainsi qu'il résulte des chiffres des importations qui ont été, en 1929, de 502,205 tonnes, représentant une valeur de lei 14.275.526.000, et en 1930, de 410.428 tonnes, d'une valeur de 12.215.607.000 lei.

Si l'on examine les baisses de prix subies par nos produits, on trouve qu'elles ont été les suivantes :

7 pour cent pour les animaux 48 pour cent pour les céréales : 24 pour cent pour le bois ; 11 pour cent pour le pétrole.

Ainsi qu'on le voit, tous nos principaux produits d'exportation, et les céréales en tête, pour lesquelles nous avons enregistré le plus grand pourcentage de baisse, ont subi des baisses importantes.

L'augmentation des quantités exportées, par rapport à l'année précédente, porte sur les principaux articles suivants :

Céréales 1.070.271 tonnes en 1930 contre 132.788 tonnes en 1929 ;

Pétrole 1.737.657 tonnes en 1930 contre 1.309.051 tonnes en 1929 ;

L'exportation du bois indique une diminution : 588.276 tonnes en 1930, contre 762.458 tonnes en 1929.

L'exportation des animaux marque en 1930, une légère augmentation : 110.232 têtes en 1930, contre 101.850 en 1929.

En guise de conclusion, nous constatons enfin, qu'à partir de l'année dernière, le pétrole occupe la première place dans la balance de notre commerce extérieur.

(La Nation Roumaine)

TURQUIE

La production du blé

La production du blé en Turquie, qui, avait été défectueuse durant les dernières années, a été, tout au contraire, l'année dernière, extrêmement satisfaisante. La dernière récolte est, en effet, très supérieure à la précédente comme rendement et qualité d'après les récentes analyses.

La récolte de l'année dernière a été de 1.611.075 tonnes, soit 100 mille tonnes de plus que l'avant dernière récolte. Depuis trois à quatre ans, les récoltes n'avaient pas atteint ces chiffres.

Des 40.239.000 deunums représentant la superficie des terres cultivées en Turquie, 21 millions sont affectés à la culture du blé, chiffre qui prouve suffisamment l'importance que cette culture occupe en Turquie. En outre, les récentes statistiques établissent que le chiffre et la superficie des champs de blé en Turquie augmentent progressivement.

Le nombre de personnes s'adonnant à cette culture est de 1.752.000, dont la presque généralité est composée de paysans. Plus de 5 à 6 millions d'hommes vivent, en outre, des bénéfices qu'ils réalisent de l'agriculture.

Le nouveau programme de production agricole, élaboré par le gouvernement comprend de très importantes mesures à appliquer en vue de l'augmentation de la production du blé, ainsi que de la généralisation de l'emploi de machines agricoles modernes.

* *

L'industrie du fromage

On sait que la Turquie fabrique principalement deux qualités de fromage, fromage dit blanc et fromage dit kacher. La plus grande partie de la production sert à la consommation indigène; ce n'est qu'une faible partie qui en est exportée. Les fromages dits kacher sont notamment de provenance d'Andrinople; en ce qui concerne les fromages blancs, ils proviennent généralement de la Thrace et de Panderma et leur production annuelle atteint 250 à 300 mille bidons représentant une valeur de 2 à 3 millions de livres turques. Les exportations de fromages blancs en Turquie, prospères autrefois, ont sensiblement diminué vers ces dernières années. Ces exportations ont atteint les chiffres ci-après depuis l'année 1923 :

| Années | Kilogr. | Valeur en livres tq. |
|--------|-----------|-------------------------|
| 1923 | 67.325 | 37.736 |
| 1924 | 347.044 | 195.040 |
| 1925 | 1.007.449 | 503.480 |
| 1926 | 792.681 | 479.889 |
| 1927 | 689.891 | 373.542 |

D'après les statistiques, les pays qui achètent principalement les fromages turcs sont la Grèce, l'Égypte, la Syrie, l'Italie et la Russie. Quelques autres pays constituent aussi des débouchés sans

quantités avec leur valeur relative, achetées par les susdits pays au cours de l'année 1927 :

| Pays | Kilogr. | Valeur |
|--------|---------|---------|
| Égypte | 62.164 | 35.074 |
| Grèce | 481.816 | 257.868 |
| Syrie | 39.128 | 25.752 |
| Italie | 52.734 | 25.360 |

* *

Découverte de gisements de pétrole

Suivant le rapport de l'ingénieur chargé de procéder à la recherche de pétrole dans le Kurdistan, des gisements assez considérables existent à Mardine et à Siirdt. Les quantités qui pourraient en être extraites couvriraient de 4 à 5 fois les besoins du pays.



Le dentifrice KOLYNOS détruit les microbes dangereux. Il dissout les substances étrangères et les restes de la nourriture; il donne à la dentition son éclat naturel. Essayez Koly nos. Un centimètre de Koly nos sur la brosse à dents suffit.

PÂTE DENTIFRICE

KOLYNOS

Dépôt permanent chez

MAURICE FARAGGI

Rue Euripidou 4

Athènes.

YUGOSLAVIE

Tableau comparatif des principaux produits de l'exportation pendant le premier semestre des années 1930 et 1929.

BETAIL VIVANT

a) Chevaux

| 1er semestre 1930 : | | | 1er semestre 1929 : | | |
|----------------------|------------------|---------------------------|---------------------|---------------------------|--|
| Pays de destination: | Unité de mesure: | Quantité: Valeur, dinars: | Quantité: | Valeur, dinars: | |
| Albanie | têtes | 11 30.150 | 1 | 3.600 | |
| Autriche | » | 5,454 8.014.850 | 7.835 | 12.770.800 | |
| Bulgarie | » | 74 245.500 | 280 | 961.400 | |
| Grèce | » | 1,612 4.465.900 | 4.604 | 12.903.600 | |
| Italie | » | 8.806 20.270.450 | 8.761 | 27.423.720 | |
| Hongrie | » | 143 214.100 | 155 | 275.000 | |
| Malte | » | 139 108.500 | 2 | 9.000 | |
| Tchécoslovaquie | » | 30 1.960.500 | — | — | |
| Suisse | » | 531 58.000 | 303 | 1.104.380 | |
| Allemagne | » | — — | 7 | 26.900 | |
| Roumanie | » | — — | 12 | 43.200 | |
| Turquie | »! | — — | 16 | 49.500 | |
| TOTAL | têtes | 16,700 35.376.950 | 21.976 | 55.571.100 | |
| | | /1,05 % des exp. totales/ | | /1,86 % des exp. totales/ | |

b) Poulains :

| | | | | | |
|-----------------|-------|-------------|-----|---------|--|
| Albanie | têtes | 136 123.250 | 170 | 194.700 | |
| Grèce | » | 1 1.000 | 15 | 16.900 | |
| Italie | » | 11 16.500 | — | — | |
| Tchécoslovaquie | » | 8 12.000 | — | — | |
| TOTAL | têtes | 146 152.750 | 185 | 211.600 | |

c) Mules :

| | | | | | |
|--------------|-------|------------|-----|---------|--|
| Albanie | têtes | 2 2.700 | — | — | |
| Autriche | » | 1 1.800 | 1 | 2.000 | |
| Grèce | » | 78 138.700 | 92 | 178.000 | |
| Italie | » | 8 14.400 | 12 | 22.300 | |
| TOTAL | têtes | 89 157.600 | 105 | 202.300 | |

La nouvelle ligne Bitolj Prilip

La nouvelle ligne de chemin de fer Bitolj—Prilip, à voie normale, longue de 40 km., est déjà entièrement terminée et sera très prochainement ouverte aux communications. Dès que le service aura commencé sur cette ligne, on interrompra les communications sur ce secteur de la ligne à voie étroite 0,60 m. Gradko — Bitolj. Par contre, les communications sur le secteur Prilip Gradsko de cette ligne à voie étroite seront maintenues jusqu'à l'achèvement de la ligne à voie normale en construction Prilip—Veles, et qui devra être achevée en 1933.

(YUGOSLOVENSKI LLOYD)

* *

LA NOUVELLE LOI SUR LES ENTREPÔTS PUBLICS EN YUGOSLAVIE

Par la loi sur les entrepôts publics en Yougoslavie, l'on vient de créer une base juridique per-

trepôts publics dans ce pays. Ces institutions sont faites pour exercer sur l'économie nationale une influence considérable. Elles ont pour but de simplifier et de faciliter le trafic des marchandises et de faciliter par des warrants l'obtention de crédits sur les marchandises entreposées.

On éditera des «Składichnice» (quittances délivrées par les directions des entrepôts publics). Ces quittances représentent la marchandise; leur remise aux tierces personnes par voie d'endossement aura le même effet juridique que la remise de la marchandise elle-même, et la mise en gage, l'escompte et le réescompte donneront la possibilité d'obtenir des crédits nécessaires sur les marchandises sur lesquelles sont établies les «składichnice». La Banque Nationale elle-même, d'après ses Statuts, pourra effectuer l'escompte et le réescompte des warrants. Par l'utilisation des crédits sur les marchandises, il sera possible de profiter des conjonctions du marché et l'on pourra également exercer de l'influence sur la stabilisation des prix. Ceci a une grande importance,

C'est le ministre du commerce et de l'industrie qui donnera les autorisations pour la fondation des entrepôts publics; mais la loi reconnaît le droit de priorité pour la fondation de ces entrepôts à l'Etat, aux corps autonomes et aux Chambres économiques. En tant qu'institutions publiques, les entrepôts publics jouiront de droits spéciaux; droit de réexpédition et droit d'expropriation. En outre, on pourra leur concéder le droit d'accorder des emprunts sur les marchandises entreposées, ainsi que le droit d'avoir des magasins de douanes et des dépôts pour les taxes. Ainsi l'on rend possible le paiement des tarifs douaniers et taxes sur les marchandises entreposées seulement à leur sortie des entrepôts.

Les entrepôts publics auront pour devoir de recevoir les marchandises des intéressés afin de les garder, et de délivrer sur demande des intéressés des «skladichnice». Les entrepôts publics pourront exercer aussi certaines opérations en relation avec la garde de la marchandise; mais ils ne pourront dans aucun cas, sous peine de suspension de leur activité, faire du commerce avec les marchandises entreposées.

Les entrepôts publics régleront leurs opérations suivant un règlement qui sera approuvé lors de la délivrance de l'autorisation pour la fondation de l'entrepôt. Les entrepôts publics ne pourront pas s'écarter du règlement dans les contrats avec leurs clients, si ces contrats prévoient une augmentation des charges pour le client.

Les entrepôts privés ne tombent pas sous cette loi.

Les entrepôts fixent eux-mêmes leurs tarifs. La diminution des tarifs peut être opérée librement. Mais pour leur augmentation, il faut respecter certains délais, nécessaires pour la protection des intéressés.

Les droits et les devoirs des entrepôts publics à l'égard de leurs clients et inversement sont réglés sur la base du droit commercial, tandis que la fixation de la responsabilité l'est en prenant pour modèle celle d'un commerçant sérieux. Toute omission à ce devoir entraîne la responsabilité de l'entreprise.

Les entrepôts publics doivent assurer la marchandise reçue. Les assurances se font chez les Compagnies d'assurance.

Le délai pour la garde de la marchandise est d'au moins trois mois. D'autres délais peuvent être autorisés dans le règlement de l'entreprise ou dans les contrats avec les clients. Le client n'est pas lié par ce délai et pourra reprendre ses marchandises au moment qui lui conviendra.

Pour la remise de certaines marchandises (farine, blé, alcool méthylique, pétrole etc.) le type de la remise mélangée est autorisé.

Les entrepôts publics, pour couvrir leurs taxes sur certaines marchandises, ont droit de gage sur ces marchandises. En cas d'échéance des créances, les entrepôts ont le droit de vendre les

pôts peuvent vendre la marchandise si elle commence à se détériorer.

Les rapports juridiques relatifs à l'émission et au trafic des «skladichnice» sont réglés suivant les principes du droit commercial pour les papiers de valeur, ainsi que les prescriptions se rapportant aux lettres de change. Le transfert des «skladichnice» se fait par endossement. Par l'endossement du warrant, l'on crée un engagement qui est traité comme celui par la lettre de change.

La loi rend possible aux unions des coopératives agricoles et aux coopératives d'agriculteurs de fonder des entrepôts coopératifs pour la remise des céréales et autres produits agricoles. Ces entrepôts pourront également délivrer des «skladichnice» avec le même effet que celles des entrepôts publics. (Avalan)

* *

L'exportation du carbure de calcium de Yougoslavie. — Le carbure de calcium est produit le plus en Dalmatie (un peu en Bosnie et Slovénie) où il constitue un des articles importants de l'exportation par voie de mer. L'exportation du carbure de calcium a suivi le mouvement suivant:

| | Tonnes |
|------|---------|
| 1927 | 108.233 |
| 1928 | 101.640 |
| 1929 | 130.485 |

Le principal acheteur est régulièrement la Grande-Bretagne vers laquelle s'en vont 60% de l'exportation totale de ce produit. Vient ensuite l'Argentine; le reste fut réparti pendant l'année passée entre la Grèce, l'Italie, la Belgique, la France, les Indes hollandaises, le Canada et le Maroc. Les 2/3 de l'exportation sont embarqués dans le port de Sibénik. Viennent ensuite Suchak et les autres ports du littoral.

* *

Les excursionnistes Yougoslaves en Grèce

La visite des excursionnistes yougoslaves en Grèce a donné lieu à une série de fêtes organisées en leur honneur à Salonique et à Athènes. — La ville de Patras ayant fait savoir qu'elle serait heureuse de recevoir les excursionnistes, il est possible que le programme de leur séjour en Grèce soit légèrement modifié, de façon à leur permettre de visiter cette ville.

Les excursionnistes, qui sont au nombre de 60, environ, représentent plusieurs municipalités, organisations commerciales, économiques, facultés etc., de Yougoslavie. Ils sont accompagnés d'un certain nombre de journalistes, dont le directeur du Bureau de la Presse de Belgrade.

ARTS & LETTRES

BULGARIE

Ivan Vazov

Le 21 Septembre était le neuvième anniversaire de la mort d'Ivan Vazov, le poète National bulgare. La presse quotidienne et les revues littéraires ont consacré de nombreux articles à l'œuvre du poète disparu. L'hébdomadaire parisien «L'esprit français» a publié sur Vazov une étude de M. N. Dontchev.

* *

GRÈCE

Le Théâtre national.

— L'événement capital de ces dernières semaines a été la création du Théâtre National.

Le projet de doter le Pays d'un Théâtre d'Etat a été souvent suggéré, par les milieux artistiques de la Capitale, aux Ministres qui se sont succédés au portefeuille de l'Instruction Publique; mais il appartenait au titulaire actuel, M. Papandréou, l'homme d'action par excellence, de faire de ce voeu unanime une réalité. M. Gryparis, le poète distingué, dont les traductions d'Eschyle ont eu au printemps dernier un succès retentissant, au festival de Delphes, a été placé à la tête du Théâtre national.

C'est à la même initiative que nous devons la création de l'Ecole professionnelle d'artistes dramatiques, destinée à pourvoir de l'éducation artistique appropriée les jeunes gens qui se destinent au théâtre. M. Synadinos, auteur dramatique, assume la direction de cette institution.

Les travaux préparatoires en sont menés avec la plus grande diligence.

L'enseignement en Grèce

Au premier congrès de l'enseignement inauguré à Athènes le ministre de l'Instruction publique M. Papandréou, a prononcé un discours où il a relevé la réforme et les progrès de l'enseignement en Grèce. L'Ecole primaire a-t-il dit, est devenue à six classes et le cycle de six ans de l'Instruction populaire est complété par les écoles pratiques primaires dont le nombre augmentera. Des écoles normales à cinq classes ont été organisées pour améliorer l'Instruction des instituteurs. Un effort sérieux est fourni pour la construction des bâtiments scolaires. Dans le courant de l'année, le gouvernement a accordé une assistance financière à 1500 écoles communales et l'emprunt spécial de 1 million de livres sterling facilitera grandement

cette oeuvre. De nouvelles bases ont été données à l'enseignement par l'institution d'un conseil consultatif qui étudiera les questions de l'Instruction, rédigera les manuels etc. Le ministre a rendu hommage aux instituteurs et aux inspecteurs dont le zèle et l'enthousiasme sont au-dessus de tout éloge.

Le prochain congrès de Byzantologie à Athènes

Une commission de quarante membres sous la présidence du professeur Ménardos travaille au programme des réceptions et des fêtes qui auront lieu à l'occasion du III-ème congrès international de Byzantologie qui se réunira le 15 octobre prochain à Athènes. Deux cents délégués appartenant à divers pays d'Europe et d'Amérique, représentants d'Universités ou d'Institutions académiques, participeront à ce congrès. Les Patriarcats de Constantinople, de Jérusalem et d'Alexandrie enverront leurs représentants. Les diverses sections du congrès siégeront dans les salles de l'Académie, de l'Université, de la Société Archéologique et du Parnasse. Selon le programme, les matinées seront consacrées aux communications scientifiques et dans les après-midi les membres du congrès visiteront les monuments byzantins d'Athènes et les environs. Des vêpres solennelles seront chantées à la Cathédrale suivant le rituel byzantin.

* *

La Presse Neo-hellénique

M. Ap. Dascalakis vient de publier à Paris (Librairie Universitaire) une étude sur la Presse Néo-hellénique, précédée d'une préface de M. G. Bourdon, Président d'honneur et fondateur de la Fédération Internationale des Journalistes.

Ce livre comprend les chapitres suivants: *Les journaux grecs avant l'Indépendance; la Presse de la Grèce moderne; la Presse grecque à l'étranger; les journaux d'aujourd'hui à Athènes; les journalistes d'aujourd'hui et les conditions de leur travail; la liberté de la Presse.*

ROUMANIE

La mort d'Aristide Démetriade

La mort d'Aristide Démetriade, le célèbre acteur roumain, a vivement frappé les cercles artistiques de Bucarest. Nous reproduisons ci-après un article, que

la signature de M. Paul Prodan, à la mémoire de l'artiste disparu :

Le Théâtre roumain est en deuil. Un des plus brillants représentants de la scène roumaine, un des pionniers de notre jeune Théâtre, un acteur doué d'une grand talent et d'une vaste culture, un caractère intègre d'une noblesse rare, vient de s'éteindre. Aristide Démetriade, un aristocrate sur la scène et dans la vie, est mort à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Il nous est difficile aujourd'hui sous le coup de cette triste nouvelle, de tracer la carrière de ce grand acteur, de cet incomparable diseur de vers, de ce créateur de tant de figures imperissables de notre théâtre. Il nous est difficile d'énumérer tous les rôles dans lesquels Aristide Démetriade excella.

Cependant deux grandes créations d'Aristide Démetriade paraissent devant nous: ce sont «Hamlet» et «Vlăicu Vodă».

Dernièrement, sentant ses forces faiblir, Aristide Démetriade demanda à être mis à la retraite. On organisa une représentation d'adieu qui se transforma en un véritable triomphe pour l'acteur qui se séparait d'une scène, qu'il avait servie avec élégance, honnêteté amour du métier, qualités s'ajoutant à un grand talent.

Démetriade reçut les hommages d'admiration de ses camarades, de la presse et du public.

Il fut aimé et admiré par ses camarades. Il consacra une grande partie de son activité à relever le prestige de la corporation des artistes et en qualité de président du Syndicat des artistes roumains il a toujours été prêt à défendre les doléances de ses camarades.

Démetriade fait partie de la grande lignée d'acteurs auxquels nous devons le progrès du Théâtre Roumain. Et particulièrement les auteurs roumains ont eu en Démetriade un précieux colla-

borateur au succès de leurs pièces.

Jamais camarade et ami ne sera regretté comme Aristide Démetriade. Unanimité dans la douleur comme dans l'admiration.

PAUL PRODAN

* *

TURQUIE

Une tournée du Théâtre National turc

Nous ne saurions dire à quelle heureuse initiative nous devons la visite du Dar-ul-Bédaï, la troupe du théâtre national turc. Son arrivée avait été annoncée pour la fin du mois de Septembre, mais des raisons d'ordre technique, semble-t-il, ont dû retarder de quelques jours les débuts d'une série de cinq représentations, que la troupe turque se propose de donner à Athènes.

Le public athénien, qui a pour le théâtre une prédilection spéciale, fera sans aucun doute un bienveillant accueil à cette troupe, qui, quoique de formation assez récente, a su réaliser dans l'espace de quelques années, des progrès très appréciables, unanimement reconnus par ceux qui ont eu le plaisir de la voir à l'œuvre, à Stamboul.

Comment ne pas regretter, cependant, que cette visite ait précisément lieu à un moment où tous les théâtres d'art sont fermés à Athènes! Les artistes turcs auraient eu l'occasion de connaître de près leurs collègues de Grèce, et cette rencontre aurait été sans doute profitable aux uns comme aux autres.

Souhaitons qu'une de nos meilleures troupes se hâte de rendre à Stamboul la visite du Dar-ul-Bédaï. Cet échange artistique entre les deux pays est tout indiqué, à un moment où, de tous les côtés, le rapprochement de la Grèce et de la Turquie ne fait que se resserrer.



CAISSE D'ÉPARGNE

DE LA

BANQUE POPULAIRE

Sécurité.

Conditions avantageuses. — Rapidité dans l'expédition des affaires.

